

## CHAPITRE 11

# FINANCEMENT DE LA CONNECTIVITÉ: PRIORITÉS, POLITIQUES ET PROGRAMMES EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

*Contribution de l'Organisation de coopération et de développement économiques*

---

**Résumé:** *Le présent chapitre traite des priorités, politiques et programmes en matière d'Aide pour le commerce, notamment sous l'angle de la connectivité physique et numérique. Il offre une vue d'ensemble du financement des programmes de développement, en faisant une place particulière au rôle déterminant de l'aide publique au développement (APD) en faveur des pays les moins avancés ainsi qu'à son rôle catalytique dans les pays en développement à revenu élevé. On y trouvera une analyse du total des décaissements consacrés à l'Aide pour le commerce sur la période 2002-2015 (300 milliards de dollars EU environ) et une étude détaillée de programmes d'Aide pour le commerce destinés à renforcer la connectivité physique et numérique. Le chapitre donne un aperçu des conclusions d'études universitaires menées sur le bilan des investissements dans l'Aide pour le commerce, de même que des évaluations récentes de stratégies et de programmes de donateurs dans le domaine de l'Aide pour le commerce. Des cas d'expérience montrent comment ces stratégies et programmes aident les pays à améliorer leur connectivité physique et numérique, et à transformer les possibilités commerciales en flux commerciaux. Enfin, le chapitre fournit une analyse des engagements au titre de l'Aide pour le commerce en 2015, et consacre sa dernière partie à une série de conclusions.*

---

## INTRODUCTION

Le développement de la connectivité numérique et de l'infrastructure qui s'y rattache est un facteur déterminant pour la réalisation des Objectifs de développement durable, et suscite un intérêt croissant de la part des partenaires de développement. La révolution numérique intensifie les relations réciproques entre entreprises, consommateurs et pouvoirs publics. Elle réduit également les coûts de transaction, qui figurent parmi les contraintes les plus lourdes pesant sur les entreprises des pays en développement. Aussi l'ère numérique offre-t-elle à ces dernières la possibilité d'accéder plus facilement aux marchés internationaux. L'amélioration de l'infrastructure joue un rôle primordial dans la pérennisation de la croissance économique et la réduction de la pauvreté. En permettant la circulation des personnes, des biens et des services, elle est à la base du développement du secteur privé et du progrès humain. Elle assure l'accès aux marchés locaux, régionaux et mondiaux, ainsi qu'aux services dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'énergie et des communications.

Le présent chapitre s'intéresse aux priorités, politiques et programmes en matière d'Aide pour le commerce, s'agissant en particulier de la connectivité physique et numérique. Il donne un aperçu du financement des programmes de développement, en mettant en lumière le rôle crucial de l'aide publique au développement (APD) dans les pays les moins avancés (PMA), ainsi que son rôle de catalyseur dans les pays en développement à revenu élevé. Puis il procède à une analyse globale des décaissements effectués en 2002-2015 au titre de l'Aide pour le commerce, pour un montant total de quelque 300 milliards de dollars EU. Il fait ensuite une étude détaillée d'un certain nombre de programmes destinés à renforcer l'infrastructure liée au commerce et la connectivité numérique, en se référant aux cas d'expérience présentés dans le cadre des *Exercices de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2015 et 2017*, avant de passer à un survol des conclusions de travaux universitaires consacrés au bilan des investissements dans l'Aide pour le commerce et de certaines évaluations récentes de stratégies et de programmes de donateurs dans ce même domaine. Enfin, le chapitre offre une analyse des engagements au titre de l'Aide pour le commerce en 2015 et des perspectives pour 2016, puis s'achève sur une série de conclusions.

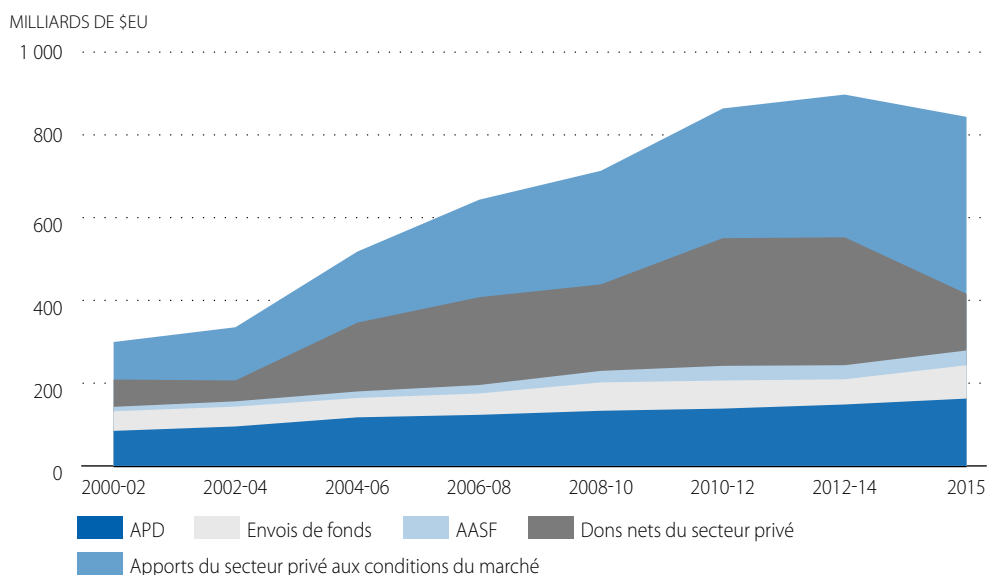
## L'AIDE POUR LE COMMERCE EST UN FACTEUR ESSENTIEL DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 procède d'une vision à la fois large et ambitieuse. Il appelle une stratégie de financement tout aussi large et ambitieuse. Les ressources requises sont immenses – pas moins de 4 500 milliards de dollars EU par an selon certaines estimations (Sachs *et al.*, 2014). En 2002, la première Conférence internationale sur le financement du développement avait souligné que le commerce était souvent la première source extérieure de financement du développement (ONU, 2002). La troisième Conférence internationale sur le financement du développement et le Programme d'action d'Addis-Abeba ne voient plus dans le commerce une source de financement du développement. Elles insistent en revanche sur le rôle du commerce international en tant que moteur au service d'une croissance économique inclusive et un moyen de réduire la pauvreté. L'Aide pour le commerce est mentionnée pour le rôle qu'elle peut jouer dans la réalisation de ces objectifs.

### Un financement du développement additionnel s'impose au-delà de l'APD

En 2015, l'APD bilatérale – d'un montant proche de 162 milliards de dollars EU – n'a représenté que 19,2% du total des apports publics et privés provenant des 29 pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et des institutions financières internationales. En plus, les pays en développement ont reçu 80,6 milliards de dollars EU à des conditions proches de celles du marché sous la forme d'autres apports officiels de la part d'organismes publics. Les financements privés accordés aux conditions du marché ont atteint 137 milliards de dollars EU et les dons privés 35,6 milliards de dollars EU. Les envois de fonds se sont chiffrés à 427,7 milliards de dollars EU (figure 11.1).

**Figure 11.1. Apports financiers des membres du CAD et des institutions financières internationales à destination des pays en développement, milliards de \$EU, prix de 2015**



Source: Les chiffres relatifs à l'APD, aux AASF, aux dons du secteur privé et aux apports du secteur privé aux conditions du marché sont tirés de la base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017); et Base de données de la Banque mondiale (2017), Envois de fonds des particuliers, entrants, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.TRF.PWKR.CD.DT?locations=FR> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527089>

Toutefois, les apports agrégés sont à examiner avec précaution. La période exceptionnelle d'expansion des financements privés qui a marqué l'entrée dans le nouveau millénaire ne saurait préfigurer les tendances futures; plusieurs raisons donnent à penser que ces flux s'expliquent par des circonstances passagères. Les pays en développement vont faire face à un environnement global bien moins clément dans les temps qui viennent. Le "supercycle des produits de base" des années 2000, qui a vu la réalisation d'énormes investissements dans les pays exportateurs de ressources et la constitution d'une manne à leur profit, touche à sa fin en raison du ralentissement de la demande en provenance de la République populaire de Chine (ci-après dénommée "la Chine"). Les mesures d'après-crise et les dispositions exceptionnelles prises par les pays de l'OCDE – y compris le maintien sur une longue période de faibles taux d'intérêt et d'une politique monétaire non conventionnelle – ont modifié le panorama du financement du développement. La quête du rendement dans les pays émergents et dans les pays en développement a conduit à un surinvestissement dans ces derniers (ainsi qu'à la création de bulles immobilières) et à un sous-investissement dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2015). Avec la normalisation des taux d'intérêt internationaux et l'amélioration de la situation des pays en développement, les capitaux investis dans ces derniers retrouvent le chemin des pays développés. En 2015, par exemple, les apports privés à destination des pays en développement au prix du marché ont chuté de près de 60% par rapport à 2014.

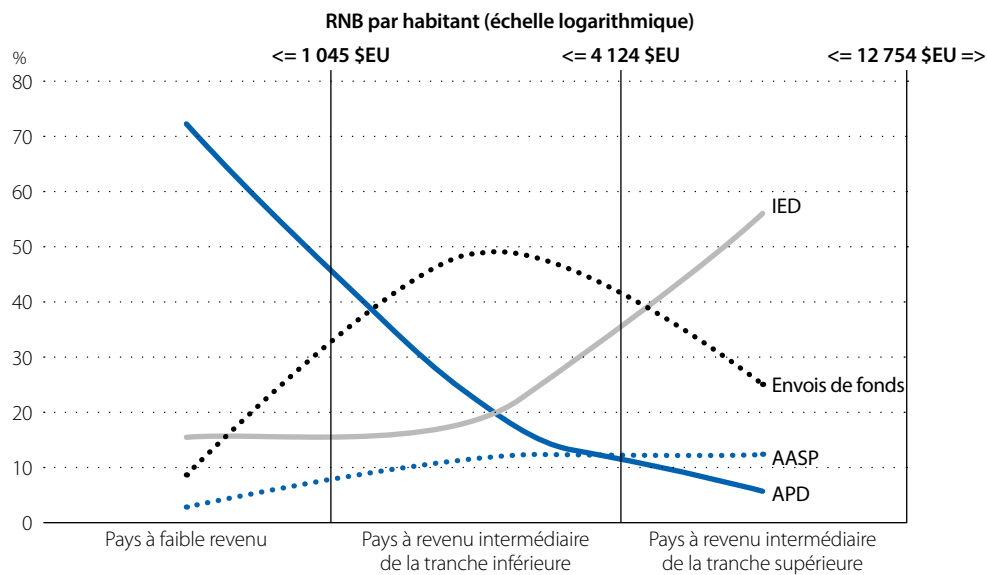
### L'APD conserve un rôle prépondérant

Entre autres formes d'assistance publique, l'APD continue de jouer un rôle majeur en épaulant les efforts de développement de nombreux pays. Bien utilisée, elle peut être fort précieuse en ce qu'elle fait reculer la pauvreté, répond à des besoins fondamentaux et aide les nations à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles. Si l'aide a éradiqué des maladies, prévenu des famines et eu bien d'autres effets positifs, son incidence sur la croissance est souvent difficile à établir en raison du peu de données disponibles. Pour Arndt *et al.* (2010), on pouvait raisonnablement supposer qu'une aide équivalant à 1% du produit intérieur brut d'un pays faisait progresser sa croissance économique de 0,1% par

an en moyenne au cours de la période 1970-2000; soit une incidence faible, mais positive. Clemens *et al.* (2012) ont établi que l'aide se traduit par une certaine croissance dans les pays bénéficiaires, bien que le rapport de celle-ci au montant de l'aide soit généralement modeste, que son importance varie beaucoup d'un bénéficiaire à l'autre et que les résultats diminuent lorsque le niveau de l'aide est élevé.

Néanmoins, la répartition et les objectifs de l'APD diffèrent beaucoup de ceux des autres apports financiers. En raison de sa mission particulière qui est de cibler directement le développement, d'améliorer le bien-être et de réduire la pauvreté, l'APD reste une ressource essentielle pour de nombreux pays, notamment pour les plus pauvres qui n'ont guère accès au financement privé et dont les ressources propres sont modestes. L'APD reste la première ressource internationale pour les pays dont le revenu par habitant est inférieur à 2 000 dollars EU (figure 11.2). L'importance relative entre l'investissement étranger direct (IED) et l'Aide pour le commerce s'inverse aux alentours du seuil de RNB par habitant qui permet de distinguer les pays les moins avancés des pays en développement dont le RNB est plus élevé, c'est-à-dire 1 045 dollars EU.

**Figure 11.2. Part des membres du CAD et des institutions financières dans les apports à destination des pays en développement**



Source: Lammersen, F. et W. Hynes (2016), "Aid for Trade and the Sustainable Development Agenda: Strengthening Synergies".

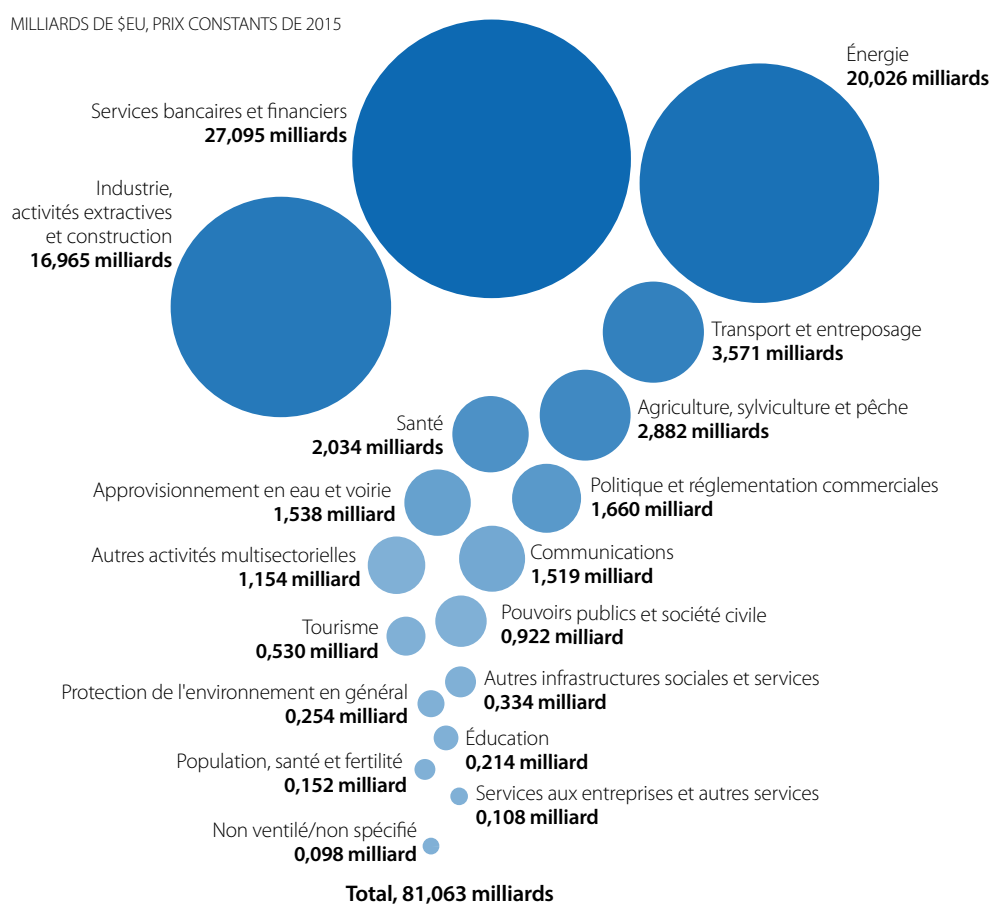
### La mobilisation des financements privés aux fins du développement passe par une adaptation des pratiques en matière d'aide

Bien que son importance relative par rapport à l'investissement privé baisse dans les pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, l'APD peut encore contribuer au développement de ces pays en mobilisant des apports privés, en levant des investissements privés et en facilitant les échanges. Gavas *et al.* (2011) soutiennent que s'ils souhaitent attirer un volume important d'Aide pour le commerce, pour couvrir leurs besoins en infrastructures par exemple, les pays en développement doivent sortir des sentiers battus et réfléchir à la manière dont les dons peuvent servir à lever d'autres ressources, telles que prêts ou financements privés, pour parvenir à un financement mixte de l'Aide pour le commerce. Selon une étude récente de l'OCDE, durant la période 2012-2015, une série d'interventions financières a permis de mobiliser 81,1 milliards de dollars EU au service du développement (figures 11.3 et 11.4).

Ce que ce panachage de financements pourra apporter au développement en dernière analyse dépend toutefois de la nature des transactions opérées et des projets élaborés. De même, le financement mixte présente certains risques propres; il peut, entre autres choses, favoriser une pratique qui s'est révélée inefficace, celle consistant à lier les achats financés par l'aide à des entreprises du pays donateur.

Le défi réside dans la façon d'adapter les pratiques actuelles à de nouveaux acteurs et opérateurs (secteur privé, par exemple), dont les motivations diffèrent de celles des donateurs traditionnels et dont les mécanismes et modes de fonctionnement peuvent être peu connus de la plupart des praticiens du développement. L'émergence de programmes de financement de plus en plus novateurs obligera les donateurs à se familiariser davantage avec le rôle que joue le secteur privé dans le domaine du développement. Il peut être intéressant, par exemple, de se pencher sur la distinction entre les activités tendant avant tout à promouvoir et favoriser le secteur privé local, d'une part, et celles qui visent à mobiliser les ressources de ce secteur au profit de projets (ou d'entreprises) qui poursuivent des objectifs axés sur le développement, de l'autre.

**Figure 11.3. Répartition des financements mobilisés aux fins du développement auprès du secteur privé sur la période 2012-2015, par secteur**

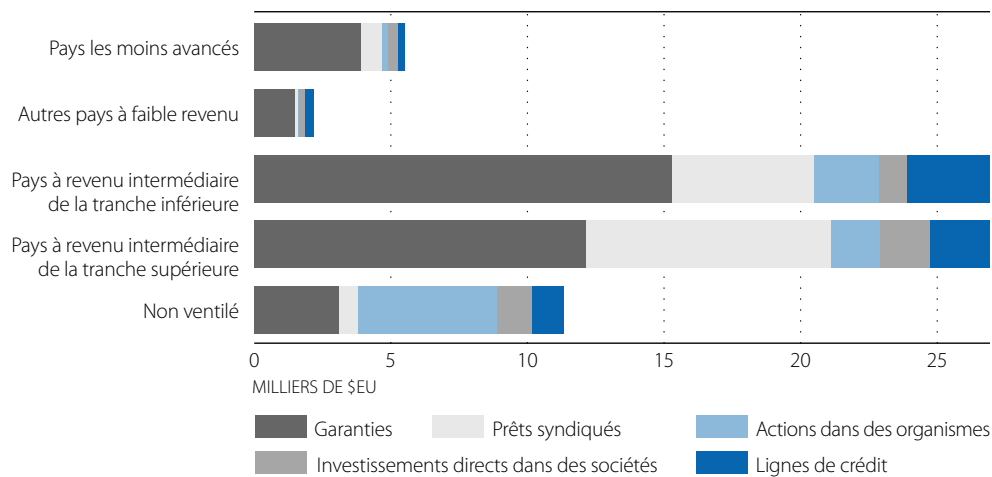


Source: 2016 OECD-DAC survey on amounts mobilised from the private sector by official development finance interventions.

Pour plus de renseignements, voir [www.oecd.org/dac/stats/mobilisation.htm](http://www.oecd.org/dac/stats/mobilisation.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527108>

**Figure 11.4. Répartition des financements mobilisés aux fins du développement auprès du secteur privé sur la période 2012-2015, par groupe de revenu**



Source: 2016 OECD-DAC survey on amounts mobilised from the private sector by official development finance interventions.

Pour plus de renseignements, voir [www.oecd.org/dac/stats/mobilisation.htm](http://www.oecd.org/dac/stats/mobilisation.htm)

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527127>

### L'Aide pour le commerce a soutenu le développement des échanges dans 146 pays

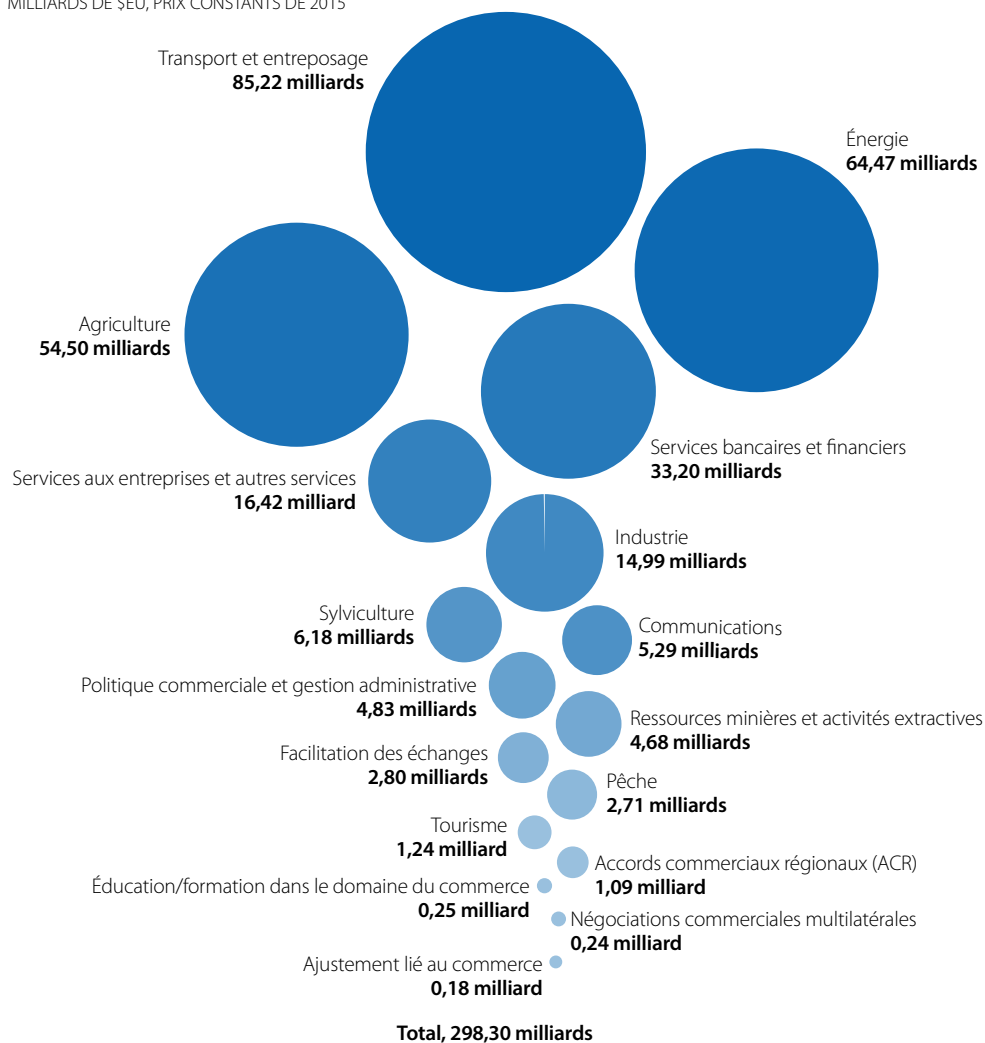
Un montant total de 298,3 milliards de dollars EU a été consacré à des programmes et projets d'Aide pour le commerce depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006. Parmi les prestataires, on trouve une soixantaine de donateurs bilatéraux et multilatéraux qui déclarent leur APD au Système de notification des pays créanciers (SNPC) du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Depuis lors, les donateurs bilatéraux ont assuré près des deux tiers du soutien total apporté à l'Aide pour le commerce, et les donateurs multilatéraux le reste. Ce soutien est réparti à égalité entre les dons et les prêts à des conditions libérales, les pays à faible revenu, notamment les moins avancés d'entre eux, recevant l'essentiel de leur aide sous forme de dons, et les pays à revenu intermédiaire sous forme de prêts.

Depuis 2006, 146 pays en développement ont bénéficié d'un soutien au titre de l'Aide pour le commerce, principalement en Asie (41,5%) et en Afrique (38,7%). Les programmes régionaux et mondiaux ont attiré près de 15% des décaissements totaux. Sur la même période, les pays à revenu intermédiaire ont bénéficié de financements plus de deux fois supérieurs à ceux reçus par les pays à faible revenu au titre de l'Aide pour le commerce. À ce jour, plus des trois quarts de l'Aide pour le commerce ont servi à financer des projets dans quatre secteurs (figure 11.5): transport et entreposage (28,6%), production et fourniture d'énergie (21,6%), agriculture (18,3%) et services bancaires et financiers (11,1%).

Par ailleurs, 248,1 milliards de dollars EU d'autres apports du secteur public (AASP) liés au commerce<sup>1</sup> ont été versés depuis 2006, dont 74% par des institutions financières internationales (figure 11.6). L'essentiel de ce financement aux conditions du marché est allé à des projets d'infrastructure économique (47,5%) et de renforcement des capacités de production (51,6%), presque exclusivement dans des pays à revenu intermédiaire (91,6%). L'Asie, principal bénéficiaire des AASP liés au commerce, a reçu 103,3 milliards de dollars EU, soit 41,6% de ce total. Avec 40,8 milliards de dollars EU, l'Afrique est dépassée par les pays à revenu intermédiaire d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes (42,2 milliards de dollars EU et 58,4 milliards de dollars EU, respectivement).

**Figure 11.5. Décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, par catégorie, 2006-2015**

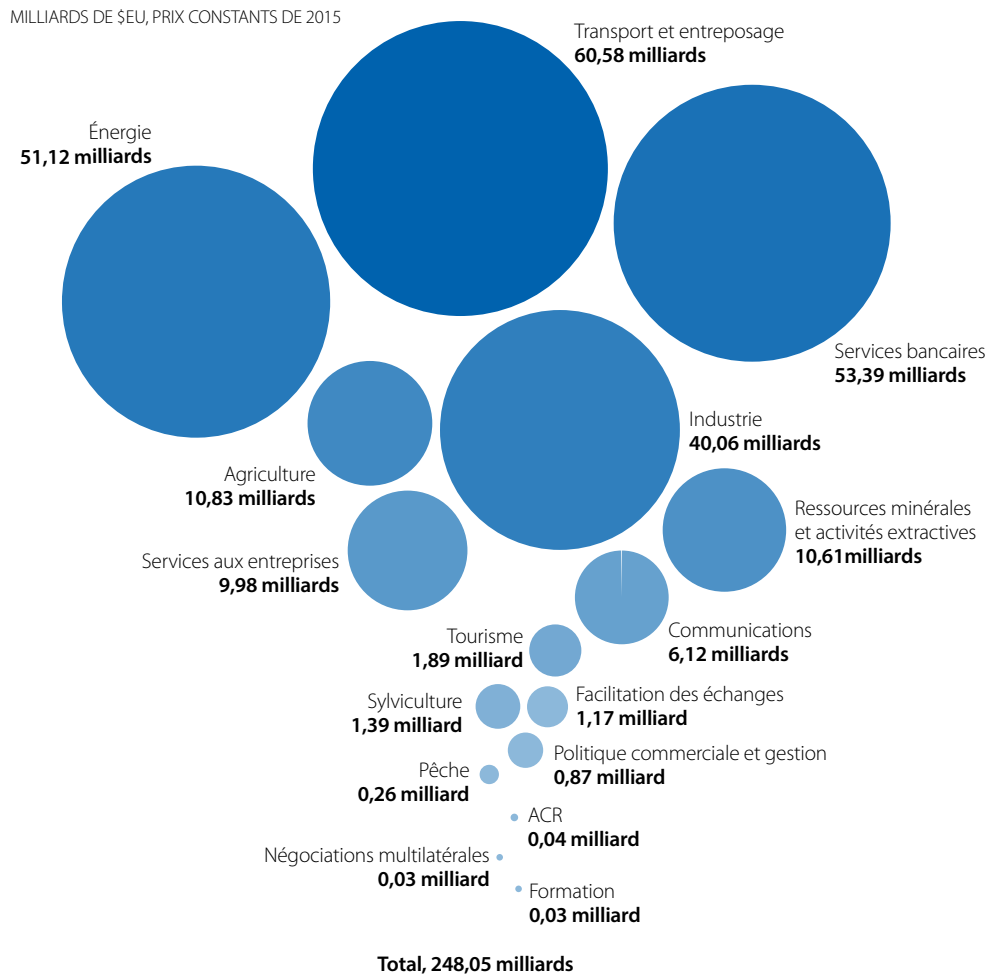
MILLIARDS DE \$EU, PRIX CONSTANTS DE 2015



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527146>

**Figure 11.6. Décaissements totaux au titre des AASP liés au commerce, par catégorie, 2006-2015**



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00061-en>, (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527165>

## DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE PAR SECTEUR, RÉGION GÉOGRAPHIQUE ET GROUPE DE REVENU

La présente section s'intéresse à l'ensemble des décaissements effectués depuis 2006 au titre de l'Aide pour le commerce. Elle analyse en particulier la répartition de ceux-ci entre les différentes catégories qui sont utilisées à titre supplétif pour mesurer le volume de cette aide au niveau mondial (à savoir la politique et réglementation commerciales, l'infrastructure économique et le renforcement de la capacité de production). Sont ensuite étudiés les pays et les régions qui reçoivent ces financements et les donateurs qui les fournissent, et, enfin, les conditions financières des décaissements. Tout au long de la section, il est également fait référence aux autres apports du secteur public liés au commerce.



## Décaissements pour l'infrastructure

Entre 2006 et 2015, un montant total de 155 milliards de dollars EU a servi à financer des programmes et des projets destinés à réduire le déficit d'infrastructure dans les pays en développement. Les projets de transport et d'entreposage ont recueilli la majorité de ces fonds (55%), suivis par les projets de production et de fourniture d'énergie (41,6%), tandis que les activités dans les secteurs de l'information et des télécommunications n'ont attiré que relativement peu de financement à des conditions libérales (3,4%). Le principal bénéficiaire a été l'Asie avec 69,4 milliards de dollars EU, suivie par l'Afrique (55,4 milliards de dollars EU). C'est une aide bien moindre qu'ont reçu les économies en transition d'Europe orientale (12,9 milliards de dollars EU), l'Amérique latine et les Caraïbes (11,1 milliards de dollars EU) et l'Océanie (2,1 milliards de dollars EU).

Un montant total de 117,2 milliards de dollars EU d'AASP a été affecté à des programmes d'infrastructure économique, dont 62,6 milliards de dollars EU pour des projets de transport et d'entreposage et 52,1 milliards de dollars EU pour des projets dans le secteur de l'énergie. Ces AASP ont surtout été mobilisés par des banques multilatérales de développement et par la Corée, pour des programmes essentiellement concentrés dans les pays à revenu intermédiaire, notamment en Asie.

## Décaissements pour le renforcement de la capacité de production

Entre 2006 et 2015, les programmes et projets visant le renforcement de la capacité de production dans les pays en développement ont été soutenus à hauteur de 133,9 milliards de dollars EU. L'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire a bénéficié d'une aide de 54,5 milliards de dollars EU. Les services bancaires et financiers ainsi que les autres services aux entreprises ont reçu respectivement 33,2 milliards et 16,4 milliards de dollars EU. La plupart des décaissements destinés au renforcement de la capacité de production sont allés à l'Afrique (47,8 milliards de dollars EU), suivie par l'Asie (41,7 milliards de dollars EU), l'Europe (13,7 milliards de dollars EU), l'Amérique latine et les Caraïbes (11,9 milliards de dollars EU) et l'Océanie (1,2 milliard de dollars EU).

Un montant total de 128,1 milliards de dollars EU d'AASP liés au commerce a également été versé depuis 2006 pour financer des programmes de renforcement de la capacité de production. Les mesures destinées à remédier aux défaillances du marché concernant les services bancaires et financiers et les autres services aux entreprises ont bénéficié respectivement de 54 milliards et 9 milliards de dollars EU, tandis que les politiques sectorielles proactives touchant le secteur manufacturier, l'agriculture et les industries extractives ont recueilli respectivement 40,1 milliards de dollars EU, 10,8 milliards de dollars EU et 10,6 milliards de dollars EU. Les principaux bénéficiaires de ces aides ont été les pays à revenu intermédiaire d'Asie (37,6% du total), l'Amérique latine et les Caraïbes (21,8%) et l'Europe (22,5%). Le montant accordé à l'Afrique a été relativement modique (16,2%).

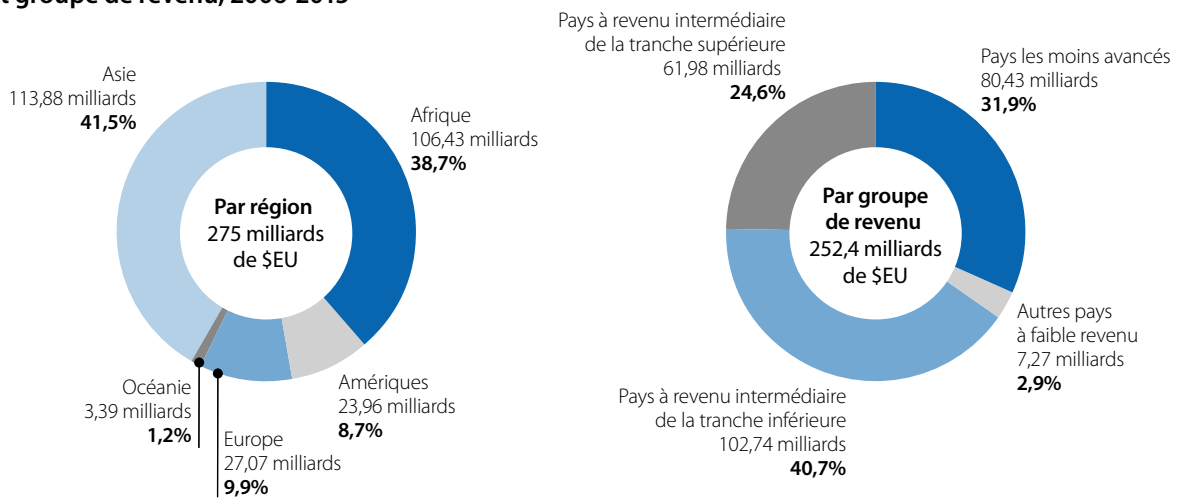
## Décaissements pour la politique et la réglementation commerciales

Depuis 2006, l'Aide pour le commerce dans son sens le plus étroit de soutien à la politique et à la réglementation commerciales a attiré en tout 9,4 milliards de dollars EU, soit 3,1% des décaissements totaux. Le soutien technique des ministères du commerce en vue du renforcement de la capacité en matière de politique générale et de gestion, et de la mise en œuvre des accords commerciaux (y compris la gestion des obstacles techniques au commerce et des mesures sanitaires et phytosanitaires) a obtenu la plus grande partie de ce financement, soit 4,8 milliards de dollars EU, suivi par le soutien à la facilitation des échanges (2,8 milliards de dollars EU), la participation active aux négociations commerciales régionales et multilatérales (1,1 milliard de dollars EU et 239,5 millions de dollars EU, respectivement) et la formation et l'éducation (209 millions de dollars EU). Le soutien à l'ajustement lié au commerce – un des objectifs initiaux de l'Initiative Aide pour le commerce – n'a obtenu que 253 millions de dollars EU. Seulement 2,1 milliards de dollars EU d'AASP ont été affectés à des projets dans le domaine de la politique et de la réglementation commerciales, ces activités étant financées pour l'essentiel au titre de l'assistance technique.

### Décaissements par région géographique

Depuis 2006, les principaux bénéficiaires des versements au titre de l'Aide pour le commerce ont été les pays asiatiques (113,9 milliards de dollars EU), avec 2,2 milliards de dollars EU supplémentaires pour les programmes régionaux. La majeure partie de ce financement est allée aux pays d'Asie du Sud et centrale (51,1%), suivis par l'Asie de l'Est (34,4%) et le Moyen-Orient (12,7%). Les AASP liés au commerce en faveur de l'Asie se sont élevés au total à 103,3 milliards de dollars EU, dont 56,9 milliards pour l'Asie de l'Est et 40,3 milliards pour l'Asie du Sud et centrale. Durant la même période, l'Aide pour le commerce en faveur de l'Afrique a atteint 106,4 milliards de dollars EU, dont presque les trois quarts pour l'Afrique subsaharienne. L'Afrique a reçu en outre 7 milliards de dollars EU pour des programmes régionaux. Globalement, 16,6% seulement des AASP liés au commerce ont été versés à des pays africains, soit moins que ce qu'ont reçu l'Amérique latine et les Caraïbes (23,8%) et l'Europe (17,2%). En fait, les AASP liés au commerce ont bénéficié essentiellement aux pays à revenu intermédiaire (96%), les pays les moins avancés n'en recevant que 3,5% (figure 11.8).

**Figure 11.7. Répartition des décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, par région et groupe de revenu, 2006-2015**

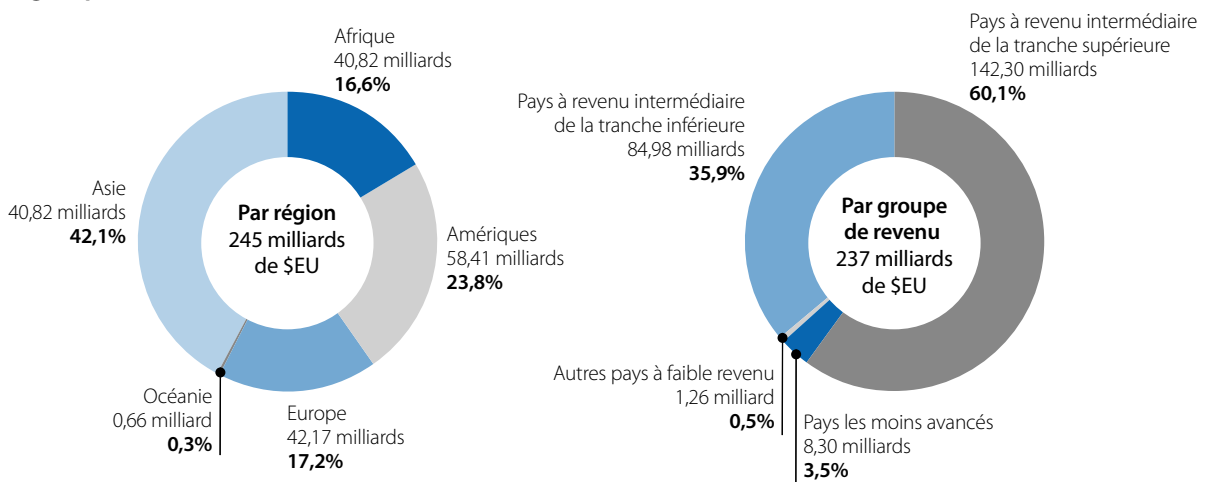


Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527184>

**Figure 11.8. Répartition des décaissements totaux au titre des AASP liés au commerce, par région et groupe de revenu, 2006-2015**



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

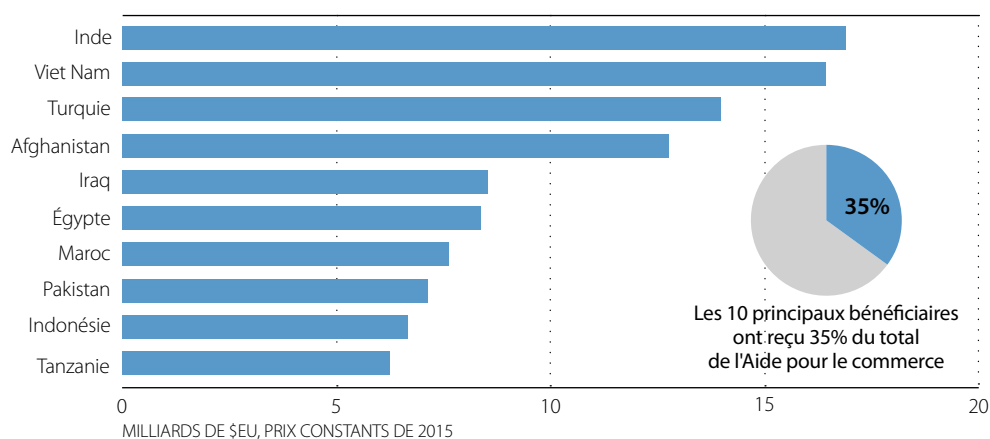
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527203>

## Décaissements par groupe de pays

La tendance à accorder aux pays les plus pauvres davantage de fonds à des conditions très libérales que d'AASP à taux faible ou aux conditions du marché au titre de l'Aide pour le commerce apparaît dans la répartition entre les prêts et les dons. Globalement, la part des prêts est quasiment égale à celle des dons depuis 2006. Mais les pays à faible revenu ont reçu 63,4% de leur aide sous forme de dons, alors que la part des prêts a été de 67,4% pour les pays à revenu intermédiaire. La part des PMA dans les décaissements totaux par pays au titre de l'Aide pour le commerce a été de 31,9%, contre 2,9% pour les autres pays à faible revenu, les 65,3% restants allant aux pays à revenu intermédiaire. Toutefois, l'Aide pour le commerce par habitant est de 11,1 dollars EU pour les PMA – contre 12,9 dollars EU pour les autres pays à faible revenu, de 5,7 dollars EU pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 2,8 dollars EU pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Toujours depuis 2006, les dix principaux bénéficiaires de l'Aide pour le commerce ont reçu un peu plus de 35% (104,6 milliards de dollars EU) des décaissements totaux par pays (figure 11.9). Il s'agit de six pays asiatiques, de trois pays africains et d'un pays européen, parmi lesquels le seul PMA est l'Afghanistan. Pour mettre ce pourcentage de 35% en perspective, il faut noter que la population totale de ces dix principaux bénéficiaires représente près de 30% de la population totale des pays en développement. Les dix principaux bénéficiaires d'AASP liés au commerce comprennent quatre pays asiatiques, deux pays européens, deux pays des Amériques et deux pays africains (figure 11.10). Ce sont tous des pays à revenu intermédiaire, et ils ont reçu ensemble 58% du total des AASP sur la période 2006-2015.

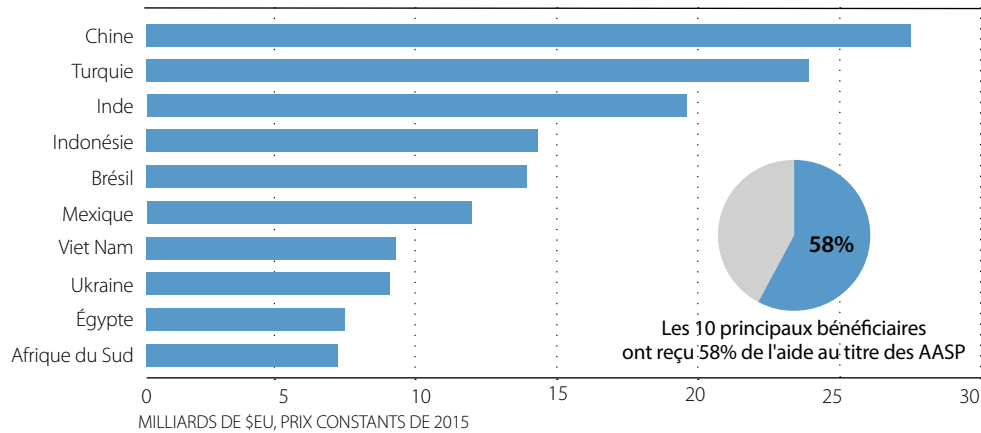
**Figure 11.9. Dix principaux bénéficiaires des décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, 2006-2015**



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527222>

**Figure 11.10. Dix principaux bénéficiaires de l'aide au titre des AASP liés au commerce, 2006-2015**



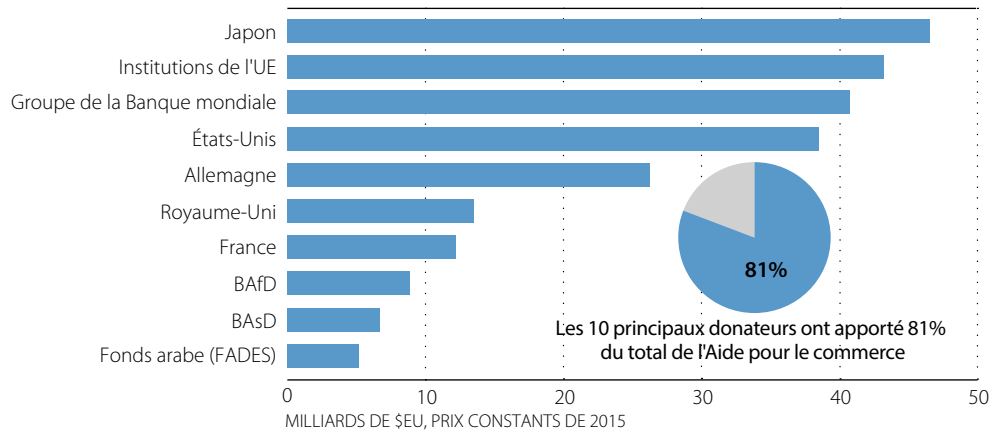
Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527241>

### Décaissements par type de donateur

Depuis 2006, les donateurs bilatéraux sont à l'origine de 61,5% des décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, le reste étant assuré par des donateurs multilatéraux. Les dix principaux donateurs (bilatéraux et multilatéraux) fournissent ensemble plus de 81% du total de l'Aide pour le commerce (figure 11.11). Pour les AASP liés au commerce, la concentration est encore plus forte puisque les dix principaux donateurs apportent plus de 97,2% des fonds (figure 11.12).

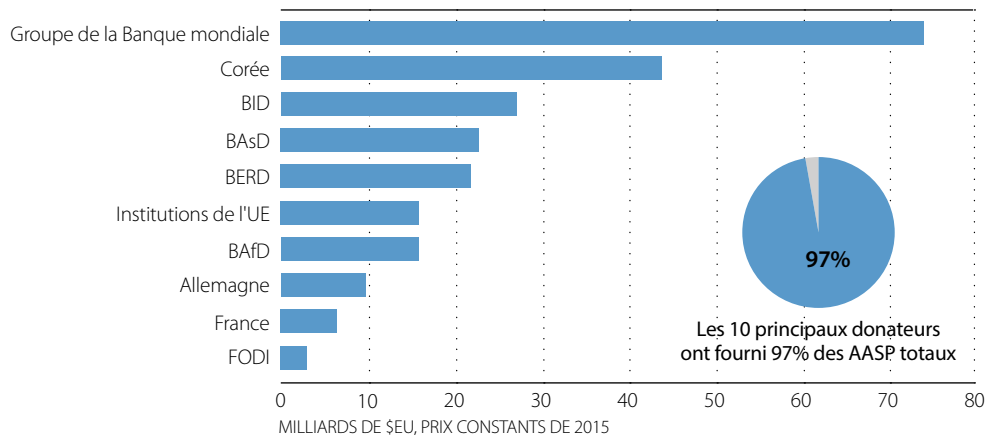
**Figure 11.11. Dix principaux fournisseurs de l'Aide pour le commerce (décaissements totaux, 2006-2015)**



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527260>

**Figure 11.12. Dix principaux fournisseurs des AASP liés au commerce (décaissements totaux, 2006-2015)**



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527279>

## L'INFRASTRUCTURE LIÉE AU COMMERCE EST UN CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT

Il ne peut y avoir de croissance économique durable ni de recul de la pauvreté sans développement de l'infrastructure, car c'est elle qui permet la circulation des personnes, des marchandises et des services et qui assure l'accès aux marchés locaux, régionaux et mondiaux ainsi qu'aux services dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'énergie et des communications. On estime que l'infrastructure a un taux de rentabilité socioéconomique de l'ordre de 20%, principalement grâce à une productivité accrue découlant d'une réduction des temps et des coûts de déplacement, d'un accès à un réseau électrique fiable et d'une connectivité à large bande permettant aux particuliers et aux entreprises d'être reliés à l'économie mondiale numérique (MGI, 2016). Si les services de transport peuvent être indispensables au développement, leur impact dépend de toute une série de facteurs. Surtout lorsque les ressources sont rares, les priorités devraient être fixées à la lumière d'une analyse approfondie de la manière dont les politiques de transport peuvent favoriser la croissance et réduire les coûts sociaux (Bielenberg *et al.*, 2016).

Parce qu'elle est l'un des instruments qui apportent le plus aux sociétés, tant directement qu'indirectement, l'infrastructure est une pierre angulaire des Objectifs du développement durable, y compris pour ce qui est de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable, et de bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Moderniser l'infrastructure est au centre des préoccupations d'un grand nombre de pays en développement et de communautés économiques régionales. D'après l'enquête de suivi OCDE-OMC de 2017, la question est à l'ordre du jour de 80% des dialogues entre donateurs et pays partenaires et de 70% des dialogues avec les communautés économiques régionales. Trois quarts des organismes donateurs ayant participé à l'enquête de 2017 donnent la priorité au développement de l'infrastructure et la moitié d'entre eux conduisent des programmes spécifiques dans le domaine de l'infrastructure liée au commerce. Ces derniers font une place particulière à l'infrastructure liée au transport et à l'énergie (78% et 72%, respectivement) et à l'infrastructure de la communication (68%).

La présente section traite du financement public du développement destiné à combler le déficit d'infrastructure liée au commerce. Après une brève analyse du volume des financements publics affectés au développement de l'infrastructure, elle met l'accent sur certaines stratégies de donateurs particulièrement actifs dans ce domaine et présente plusieurs cas d'expérience. La section s'achève sur plusieurs observations concernant les moyens d'améliorer l'efficacité du soutien en faveur des investissements dans l'infrastructure liée au commerce.

## L'infrastructure est une composante majeure de l'Aide pour le commerce

Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce, plus de la moitié de tous les financements mobilisés à ce titre l'ont été en faveur du renforcement de l'infrastructure liée au commerce. Pris dans leur ensemble, le Japon, le Groupe de la Banque mondiale, les institutions de l'Union européenne (UE), l'Allemagne et la France ont assuré plus des trois quarts du financement total au cours de la période 2006–2015. Cette concentration s'explique par le fait que, en règle générale, la taille des projets d'infrastructure liée au commerce dépasse la capacité financière des petits donateurs, qui, souvent, doivent se grouper pour financer de grands projets d'infrastructure.

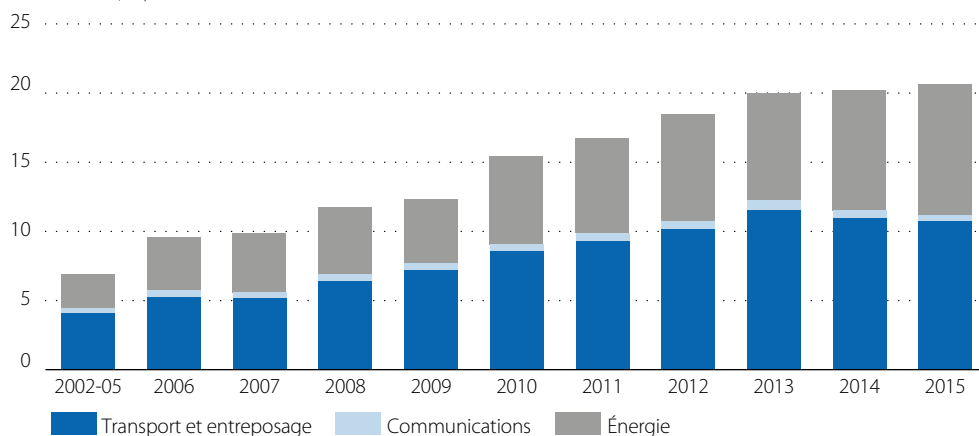
En 2015, les décaissements pour l'infrastructure liée au commerce ont atteint 20,65 milliards de dollars EU, soit le double du montant correspondant à la moyenne de la période de référence 2002-2005 (figure 11.13). Les versements pour le transport et l'entreposage se sont élevés à 10,7 milliards de dollars EU. Ils se sont chiffrés à 9,5 milliards de dollars EU pour l'énergie, en hausse de près de 781,8 millions de dollars EU par rapport à 2014. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) n'ont recueilli qu'un total de 443,1 millions de dollars EU, principalement sous la forme d'une assistance technique pour la réforme de la réglementation (figure 11.14). Pour l'essentiel, les investissements dans l'infrastructure matérielle des TIC ont été financés par le secteur privé.

Sur la période 2006–2015, c'est l'Asie qui a reçu la plus grande partie de l'ADP affectée aux TIC (33%), suivie par l'Afrique (32,9%), l'Europe (10,3%), l'Amérique latine et les Caraïbes (9,6%) et l'Océanie (1,6%) (figure 11.15). Dans le même temps, 41,2% des décaissements cumulés sont allés aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, suivis par les pays à faible revenu (30,7%), les pays les moins avancés (28,2%) et les autres pays à faible revenu (2,9%). Les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont reçu 21,7% des décaissements totaux.

En 2015, les AASP ont atteint 20,9 milliards de dollars EU, soit une hausse de 521% par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005, la répartition entre les trois principaux secteurs d'infrastructure étant comparable à celle pour l'APD. La grande différence par rapport à cette dernière est que les AASP vont principalement aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (50,8%) et de la tranche inférieure (44,6%), les pays à faible revenu n'en recevant que 2,8%.

**Figure 11.13. Décaissements pour l'infrastructure au titre de l'Aide pour le commerce**

MILLIARDS DE \$EU, PRIX CONSTANTS DE 2015



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527298>

D'après l'OCDE (2015), les investissements dans l'infrastructure des pays en développement se sont élevés au total à environ 1 000 milliards de dollars EU en 2013, pour plus de la moitié apportés par les pouvoirs publics des pays en développement et pour un tiers par le secteur privé. Les partenaires de développement publics ont financé entre 6 et 7% de ces investissements, à hauteur de quelque 55 milliards de dollars EU, la part des donateurs bilatéraux étant d'environ 46% et celle des donateurs multilatéraux de 54%. La Chine, l'Inde, la Turquie et les pays arabes sont intervenus pour approximativement 13% de la totalité du soutien public à l'infrastructure dans le cadre de la coopération Sud-Sud pour le développement.

### Les cas d'expérience illustrent les approches et priorités en matière d'infrastructure

Les donateurs recourent à diverses stratégies face au déficit d'infrastructure. Devant l'inefficacité et le coût élevé de la réalisation d'infrastructures, depuis plus de deux décennies, de nombreux gouvernements se tournent vers le partenariat public-privé (PPP) pour la construction et la gestion dans ce domaine. La principale caractéristique du PPP réside dans l'externalisation et le "groupage" des fonctions constitutives du processus (à savoir la conception, la construction, le financement et la gestion) afin d'inciter le constructeur-gestionnaire à incorporer les considérations de gestion-coût dans les phases de conception et de construction du projet, et de réduire les coûts de coordination. Pesant les avantages et inconvénients des PPP pour les économies en développement, Trebilcock et Rosenstock (2015) estiment que par rapport aux marchés publics traditionnels, les PPP se distinguent par leur complexité; ils exigent des autorités qu'elles anticipent et prévoient les imprévus, et qu'elles suivent les contrats et veillent à leur bonne exécution sur le long terme. Selon eux, la capacité institutionnelle est une des clés du succès des PPP.

### Approches régionales des problèmes d'infrastructure

Conçu par l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Banque africaine de développement (BAfD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et plusieurs communautés économiques régionales, le **Programme de développement des infrastructures en Afrique** (PIDA) applique une démarche régionale qui permet de créer de grands marchés concurrentiels à partir de marchés plus petits et isolés, et d'abaisser ainsi le coût du commerce et de la production. Selon les estimations, la facture de la mise en œuvre du PIDA entre 2011 et 2040 se monterait à quelque 360 milliards de dollars EU. Cette dépense excède la capacité financière des gouvernements africains et de leurs donateurs. Attirer des financements privés est donc indispensable à la réalisation des divers projets d'infrastructure envisagés dans le cadre du Programme (NEPAD, 2016).

En 2007, l'Union européenne et plusieurs de ses États membres ont créé le **Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures**, qui a pour vocation d'accroître l'investissement d'infrastructure en Afrique subsaharienne grâce à une combinaison de prêts à long terme, de capital-risque et de dons. À ce jour, avec 456 millions d'euros de dons, le Fonds a généré des investissements d'un montant de 8,9 milliards d'euros. En 2015, il a financé six projets en faveur du transport dans certaines des régions les moins connectées et les plus vulnérables d'Afrique subsaharienne, telles que le nord du Nigéria et le Soudan du Sud. Par ailleurs, il soutient des projets dont les objectifs sont alignés sur ceux du PIDA; plus de la moitié de la totalité des dons approuvés au titre de son pilier régional finance directement des projets PIDA. Dans leur majorité, ceux-ci concernent les secteurs du transport et de l'énergie – par exemple, le Corridor Nord-Sud de transport d'électricité et le Corridor ouest-africain de transport d'électricité (Commission européenne, 2015).

Les membres de l'**Association des pays de l'Asie du Sud-Est** (ASEAN) ont réitéré leur attachement au Schéma directeur 2025 pour la connectivité, qui vise cinq domaines en particulier: infrastructure durable, innovation numérique, logistique sans solution de continuité, excellence réglementaire et mobilité des personnes. L'évaluation du plan précédent de 2010 montre que l'on s'est attaqué à près de la moitié des 39 déficits d'infrastructure recensés. Des progrès notables ont été enregistrés dans le cadre du Réseau autoroutier de l'ASEAN, qui a permis de relier tous les États membres de l'ASEAN et des pays voisins grâce à des corridors régionaux de transport terrestre intégrés, fiables et respectueux de l'environnement (ASEAN, 2016). L'infrastructure de transport et de transit figure aussi parmi les priorités de la région Asie-Pacifique.

Le transport a été l'une des principales priorités de la **Banque asiatique de développement** (BASD), qui lui affecte aujourd'hui plus de 30% du total de ses prêts. Progressivement, l'activité de la Banque en matière de transport durable s'est concentrée sur quatre domaines clés: transport urbain, transport à faible émission de carbone et résilient face au changement climatique, transport transfrontières et logistique, et intégration de la sécurité dans l'investissement routier. La BASD a créé un dispositif (Sustainable Transport Partnership Facility) qui permet à des partenaires de développement, instituts de recherche et organisations non gouvernementales d'apporter des financements, compétences et contributions en nature destinés à renforcer et à intensifier l'action de la BASD en matière de transport durable (BASD, 2010).

Le **gouvernement australien** a récemment approuvé une nouvelle stratégie d'aide au développement qui cherche avant tout à accroître l'investissement dans l'infrastructure. Il s'agit de privilégier les investissements destinés à développer les échanges et renforcer la connectivité dans l'ensemble de la région ainsi que de mobiliser la participation financière du secteur privé afin d'améliorer l'accès aux services d'infrastructure et promouvoir la participation des femmes tout en renforçant leur autonomisation. L'Australie entend accorder une moindre priorité au renforcement des infrastructures, et concentrer davantage ses efforts sur l'assistance technique à l'élaboration des projets et à la réforme réglementaire (Australie, 2015).

L'**Agence des États-Unis pour le développement international** (USAID) finance des travaux de construction d'infrastructures dans les domaines de l'énergie, des routes et des communications dans plus de 60 pays. Un accent particulier est mis sur la construction et la réhabilitation de l'infrastructure dans les pays en conflit ou frappés par des catastrophes (tels que l'Afghanistan, le Pakistan et Haïti), en appui à la stabilité et au redressement de l'économie. Par exemple, l'USAID a construit ou restauré plus de 3 000 kilomètres de routes en Afghanistan, fourni une assistance technique dans le cadre de l'Accord de 2010 sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan (APTTA) et soutenu l'Accord sur le transport transfrontières (CBTA) entre le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Afghanistan (USAID, 2014).

En matière d'infrastructure, la politique du **Groupe de la Banque mondiale** s'articule autour de trois axes: accès aux services d'infrastructure de base; projets régionaux concernant les réseaux électriques, les services à large bande, les corridors de transport et l'énergie renouvelable; et la mobilisation de capitaux privés. La Banque gère aussi le Mécanisme mondial de financement des infrastructures (GIF), partenariat au sein duquel des gouvernements, banques multilatérales de développement, investisseurs du secteur privé et financiers conçoivent et mettent en œuvre des projets d'infrastructure hors de portée d'une seule institution. En collaboration avec les gouvernements concernés, le GIF s'efforce de faire en sorte que ces projets puissent attirer les capitaux privés. Leur mise en œuvre est confiée à des entités privées ou publiques, opérant sur une base commerciale. Le partenariat privilégie les projets favorables au commerce qui facilitent ou renforcent l'interconnectivité et les échanges (réseaux ferroviaires de transport de marchandises, ports maritimes et terminaux terrestres, aéroports et routes à péage, par exemple) (Banque mondiale, 2016).

### Corridors de transport et de transit

Les corridors de transport et de transit existent depuis des siècles, mais c'est seulement au cours des dernières décennies qu'on a reconnu ce qu'ils pouvaient apporter à la croissance économique – notamment à celle des pays sans littoral. Si les corridors de transit sont souvent plus efficaces, ils soulèvent aussi plus de difficultés sur le plan politique parce que le coût du projet n'est pas également partagé entre les pays. Cela crée des incitations asymétriques à consacrer des fonds et des ressources limités au corridor au détriment d'autres projets intérieurs, a fortiori lorsqu'il est difficile d'établir au départ quel est le pays "qui en profite le plus". Un intermédiaire désintéressé – banque de développement ou programme multidonateurs, par exemple – peut aider à résoudre le problème. De plus, des inconvénients liés aux déplacements ou aux conflits ne sont pas à exclure. Ces difficultés potentielles doivent être d'autant moins ignorées que les projets de connectivité régionale laissent souvent une profonde empreinte dans des zones frontalières périphériques d'États-nations. Le risque d'un grave impact sur l'environnement doit également être pris en compte (Yhome et Chaturvedy, 2017).



En matière d'infrastructure, l'**Agence japonaise de coopération internationale** (JICA) s'emploie en particulier à réaliser de grands axes routiers destinés à stimuler l'activité économique. En Afrique, le Japon est associé à huit corridors économiques: autoroute transmaghrébine, couronne de croissance ouest-africaine, corridor Nord, corridor du Nil, corridor Djibouti-Addis-Abeba, corridor central et corridor de Nacala. La JICA fournit une assistance technique pour la formulation en participation de plans directeurs à long terme, qui prévoient une évaluation de l'impact social et environnemental (JICA, 2016). En Asie, la JICA et la BAsD s'associent au renforcement des capacités afin de développer le transport et le commerce transfrontières grâce au corridor de la sous-région du Grand Mékong, en s'appuyant sur les progrès déjà réalisés dans le cadre de l'Accord de facilitation du transport transfrontières. En jetant les bases d'une infrastructure de transport et de commerce entre États plus rapide, plus aisée, moins coûteuse, respectueuse des règles et plus inclusive, on espère apporter une précieuse contribution à la Communauté économique de l'ASEAN (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 124*).

Des corridors de transport ont également vu le jour dans le cadre du programme de **Coopération économique régionale de l'Asie centrale** (CAREC). La Stratégie 2008 de facilitation des transports et des échanges du CAREC a identifié six corridors stratégiques à améliorer: Europe-Asie de l'Est; Méditerranée-Asie de l'Est; Fédération de Russie-Moyen-Orient et Asie du Sud; Fédération de Russie-Asie de l'Est; Asie de l'Est-Moyen-Orient et Asie du Sud; et Europe-Moyen-Orient et Asie du Sud. Malgré des améliorations dans l'administration douanière, il reste à revoir la coordination entre bureaux des douanes. De plus, si le volume des échanges infrarégionaux et extrarégionaux a augmenté, c'est bien en deçà de la mesure escomptée. Aussi les pays du CAREC ont-ils réorienté leur stratégie vers une amélioration de la qualité de la logistique et une élévation du niveau de connectivité. S'agissant de l'infrastructure matérielle, l'intérêt se porte maintenant sur la circulation des marchandises au long cours. Quant aux services, la nécessité de relier les six corridors susmentionnés aux grands ports maritimes est mise en avant. Par ailleurs, la stratégie révisée souligne l'importance de l'extension et de l'achèvement des six corridors multimodaux (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 107*).

L'**Agence allemande pour la coopération internationale** (GIZ) s'est associée au Ministère malien du commerce et au Ministère sénégalais de la promotion des investissements pour mettre en œuvre un programme de facilitation des échanges entre Dakar et Bamako. Le projet fournit des services consultatifs en vue de la simplification des procédures douanières et des régimes de transit des deux pays. En faisant participer des acteurs du secteur privé, il est possible d'améliorer la transparence et de mieux diffuser auprès des usagers l'information relative aux réglementations du transit. Étant donné le grand nombre d'acteurs et d'intérêts différents en jeu, la création de comités de coordination à divers niveaux a été un gage de réussite. Qui plus est, l'intégration de ces comités aux structures déjà en place a facilité la poursuite de leurs activités après l'achèvement du projet (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 65*).

Les **corridors transrégionaux** suscitent un intérêt croissant et attirent de plus en plus d'investissements. Le projet le plus ambitieux consiste pour la Chine à faire renaître l'antique route commerciale de la soie. Annoncés en 2013, deux nouveaux corridors commerciaux – l'un terrestre et l'autre maritime – devraient relier la Chine à ses voisins d'Asie centrale, du Moyen-Orient et d'Europe. L'intention est de générer par an 2 500 milliards de dollars EU d'échanges commerciaux additionnels avec les autres pays concernés au cours des dix prochaines années. Pour y parvenir, il faudra assurer une collaboration entre les quarante pays situés le long des routes de la soie, qu'elles soient terrestres (entre la Chine et l'Europe) ou maritimes. Le projet exige de lourds investissements: 8 000 milliards de dollars EU sur la seule période 2010-2020, selon les estimations. Le gouvernement chinois a annoncé plusieurs engagements, y compris la création d'un fonds des routes de la soie de 40 milliards de dollars EU pour des projets en Asie centrale (Lehmacher et Padilla, 2015).

L'Asie offre d'autres exemples de projets de corridors transrégionaux; entre autres, le corridor économique Inde-Pacifique pour relier l'Inde et l'océan Pacifique par les côtes de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est; les initiatives visant à relier l'Asie de l'Est à l'Afrique et à l'Europe via l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est; le corridor économique associant le Bangladesh, la Chine, l'Inde et le Myanmar, destiné à relier le sud-ouest de la Chine à la partie orientale de l'Inde; et le corridor économique transhimalayen devant relier l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est à l'Asie centrale (Yhome et Chaturvedy, 2017).

### Chemins de fer

La situation de l'infrastructure ferroviaire et le fonctionnement de la majeure partie du matériel roulant laissent généralement à désirer en Afrique. Or le transport ferroviaire a un rôle important à jouer pour soutenir la croissance et le développement durable du continent au cours des décennies à venir (BAfD, 2015). À titre d'exemple, pour plus de 95%, les échanges de l'Éthiopie se font par le port de Djibouti. Le nouveau chemin de fer Addis-Abeba–Djibouti fournit à l'Éthiopie un accès à la mer. Construite entre 2011 et 2016, la nouvelle ligne a été financée par la Chine pour un montant approximatif de 4 milliards de dollars EU. Elle a ramené le temps de transit des marchandises de 3 jours par la route à 12 heures par le train.

La construction de 75 kilomètres de voie ferrée entre Mazar-E-Sharif en Afghanistan et Hairatan à la frontière avec l'Ouzbékistan s'inscrit dans le cadre de la **composante transport du CAREC**. La ligne réduit les goulets d'étranglement et améliore l'image de l'Afghanistan en tant que route de transit en opérant une jonction entre deux corridors du CAREC: Fédération de Russie-Moyen-Orient; et Asie du Sud et Europe–Moyen-Orient et Asie du Sud. Le succès du projet est dû notamment à un engagement intensif de plusieurs donateurs, qui a permis en outre d'améliorer l'adaptabilité du projet par une modification des conditions au cours de la mise en œuvre. La BAsD a assuré la supervision des opérations, à partir tant de son siège que de sa mission permanente (OCDE-OMC, 2015).

La rénovation du réseau ferroviaire préexistant revêt aussi une importance cruciale. La **Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)** finance la réhabilitation de l'infrastructure ferroviaire en Bosnie-Herzégovine, conjointement avec la Banque européenne d'investissement (BEI) et plusieurs autres donateurs. Le Japon, par exemple, a apporté des fonds pour aider à reconstruire le tunnel de Jedrinje entre Sarajevo et Mostar, tandis que l'UE, l'Italie, les États-Unis et le Canada ont financé la phase de planification. Un soutien a également été apporté à la réforme administrative et réglementaire dans le cadre du projet. Un dialogue plus étroit à un niveau de décision élevé, ajouté à un engagement stratégique aux côtés d'un large éventail de parties prenantes, est indispensable à toute réforme de la réglementation des transports (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 76*).

### Ports

Les projets portuaires ont des effets irréversibles sur l'économie et la communauté locales, ainsi que sur la vie économique régionale et nationale dans son ensemble; en particulier, ils ont une incidence importante sur les réseaux de transport régionaux. Les investissements dans la planification portuaire devraient prendre en compte la possibilité d'un impact aussi large dans le cadre de stratégies nationales en matière de transport de fret et de logistique. De plus, l'investissement privé dans les terminaux portuaires est facilité par ces mêmes stratégies (ITF, 2015).

La **Direction des ports du Kenya** et **TradeMark East Africa** ont réalisé des travaux de rénovation de l'infrastructure du port de Mombasa, la principale porte d'entrée en Afrique de l'Est. Des défaillances majeures – faible rendement, notamment au niveau de l'interface navire-terre; capacité insuffisante; et lenteur du dispositif de dédouanement et d'expédition – expliquaient à elles seules les temps de séjour élevés des navires marchands. Les travaux ont consisté principalement à moderniser les entrées principales, installer des dispositifs de sécurité et construire une voie additionnelle pour les véhicules lents. L'élargissement de l'entrée a permis d'améliorer l'accès au port, et de réduire l'encombrement et les temps de rotation des camions. Des enquêtes ont montré que la durée de rotation de ces derniers avait été réduite de moitié, de huit heures en 2014 à quatre heures en 2016. Une enquête de satisfaction a indiqué que 86%

des chauffeurs travaillant pour l'exportation et 28% de ceux travaillant pour l'importation étaient satisfaits des améliorations apportées à l'infrastructure (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 80*).

L'Afghanistan, l'Iran et l'Inde ont récemment mis la dernière main à un accord tripartite sur le transport et le transit qui régleme l'amélioration de l'infrastructure du port maritime de Chabahar, au sud-est de l'Iran. L'Inde avait préalablement investi 135 millions de dollars EU pour construire la route Zaranj-Dilaram qui, en assurant la jonction avec la route Kabul-Herat, fournit à l'Afghanistan, pays sans littoral, un accès à la mer d'Oman et au golfe Persique. L'aménagement de ce port devrait permettre à l'Afghanistan de recouvrer son rôle historique et naturel de carrefour entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud, tout en facilitant aux marchandises afghanes l'accès au lucratif marché indien. À l'achèvement des travaux, la capacité de Chabahar devrait être portée à 8 millions de tonnes, contre 2,5 millions de tonnes actuellement. Bien que le projet ait les moyens de changer la donne dans la région, la situation politique et sécuritaire de l'Afghanistan et de la sous-région risque de contrarier ce pronostic (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 61*).

### Aéroports

Les liaisons de transport et de communication sont d'une importance cruciale pour les petites îles et les pays en développement. Aux fins de la rénovation de l'aéroport international de Bonriki à Kiribati, l'un des pays les plus reculés du monde, le Taipei chinois s'est engagé à financer pour 15 millions de dollars EU la mise en œuvre du projet de la Banque mondiale concernant l'investissement dans le secteur de l'aviation de Kiribati. Outre ses activités de soutien, ce projet – qui touche à l'infrastructure, à la réforme du secteur et à la formation – vise à améliorer le fonctionnement de l'aéroport et à renforcer sa gestion. Alors qu'il est en cours d'exécution, certaines difficultés ont déjà surgi. Par exemple, les achats et le suivi de l'appel d'offres requièrent un soutien technique quotidien sur place pour traiter les problèmes, assurer la bonne marche du chantier et renforcer la capacité institutionnelle. Des circonstances locales, telles que des conditions météorologiques contraires, peuvent aussi retarder le calendrier des travaux (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 12*).

### Infrastructure immatérielle

La République tchèque conduit un projet destiné à améliorer la gestion et la réglementation de la circulation routière en Mongolie, aux fins de la mise en place d'un réseau de transport routier unifié (y compris pour le transport des marchandises) doté des dispositifs de surveillance et de contrôle les plus récents. Le but est aussi de mettre le système d'immatriculation et de contrôle technique des véhicules en conformité avec les normes internationales. Le projet repose sur le transfert de compétences en matière de réglementation dans des domaines tels que le transport de transit, les temps de conduite et les périodes de repos, et le poids et les dimensions des chargements (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 58*).

### Les cas d'expérience en matière d'infrastructure liée au commerce sont source d'enseignements pour l'avenir

Les cas d'expérience montrent que l'amélioration de l'infrastructure liée au commerce contribue à la réduction des coûts de transport, ce qui facilite l'accès aux marchés et stimule les échanges commerciaux. La transformation structurelle qui en résulte peut aider les paysans, par exemple, à passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de rapport, ou bien à s'engager dans une autre voie. Ces effets peuvent conduire à une augmentation du bien-être et des revenus, et à un recul de la pauvreté. Toutefois, les gains économiques potentiels doivent être mis en balance avec les coûts environnementaux éventuels. Le développement des réseaux routier et ferroviaire peut conduire à la déforestation et à une perte de biodiversité. L'accroissement de la circulation sur de nouvelles routes aggrave la pollution de l'air, ce qui peut nuire à la santé.

Néanmoins, financer le niveau requis d'investissement public dans l'infrastructure liée au commerce dans les pays en développement se heurte à des difficultés dans le contexte actuel de pénurie de ressources financières. Même lorsque l'infrastructure est en place, son exploitation aussi exige des financements. Assurer la soutenabilité de la dette requiert une action sur plusieurs plans: stimuler l'épargne publique en renforçant la mobilisation des recettes intérieures et réduire les dépenses non prioritaires; veiller à une utilisation efficace des fonds grâce à une gestion plus rigoureuse de l'investissement public; développer les marchés locaux de capitaux; et puiser à toutes les sources de financement disponibles offrant des conditions libérales (FMI, 2016).

Par ailleurs, élargir le rôle du secteur privé dans la fourniture d'infrastructure devrait être encouragé là où c'est possible. Il faut pour cela des efforts concertés visant à améliorer l'environnement réglementaire et macroéconomique et renforcer l'aptitude des pays à négocier et mettre en œuvre des partenariats public-privé qui leur permettront d'équilibrer efficacement le partage des risques entre partenaires publics et partenaires privés. Les donateurs ont aussi un rôle important à jouer pour encourager l'investissement privé dans l'infrastructure, en offrant une assistance technique aux gouvernements qui cherchent à attirer des financements, en engageant activement leurs branches chargées du secteur privé dans des projets d'infrastructure et en offrant des mécanismes d'atténuation des risques bien conçus.

### **LE SOUTIEN APPORTÉ PAR LES DONATEURS AUX TIC EST UNE DES CLÉS DU DÉVELOPPEMENT**

Les technologies numériques se répandent rapidement dans les pays en développement, en leur offrant une possibilité sans précédent de s'attaquer au défi du développement par des voies novatrices. Nombre de difficultés rencontrées par les petites et moyennes entreprises locales sont le résultat de défaillances du marché et d'asymétries d'information – tous domaines dans lesquels une application efficace des TIC peut faire toute la différence (CNUCED, 2011).

La connectivité numérique peut contribuer à accélérer la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030. Qui plus est, les TIC fournissent de nouveaux moyens plus automatisés de suivre et d'évaluer les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et permettent une prise de décisions fondée sur des faits. C'est depuis les années 1990 que les organismes donateurs manifestent un intérêt pour le rôle des TIC dans le développement (Heeks, 2009). Récemment, ces technologies sont devenues une priorité plus stratégique à leurs yeux parce qu'elles offrent un moyen plus novateur et plus abordable de fournir des services utiles au développement. L'exercice de suivi de 2017 mené conjointement par l'OCDE et l'OMC a mis en évidence que les deux tiers des donateurs donnent la priorité aux TIC dans leurs stratégies de développement; viennent ensuite l'administration électronique et le commerce électronique (58% et 50%, respectivement). Les donateurs font savoir que ce domaine intervient dans l'accroissement de la demande pour une part importante (44%) ou pour une certaine part (44% également). Bien que le commerce électronique et d'autres stratégies numériques trouvent leur place dans deux tiers des dialogues nationaux et régionaux, moins de la moitié des donateurs mènent des initiatives particulières dans ces domaines dont la moitié en étroite coopération avec le secteur privé.

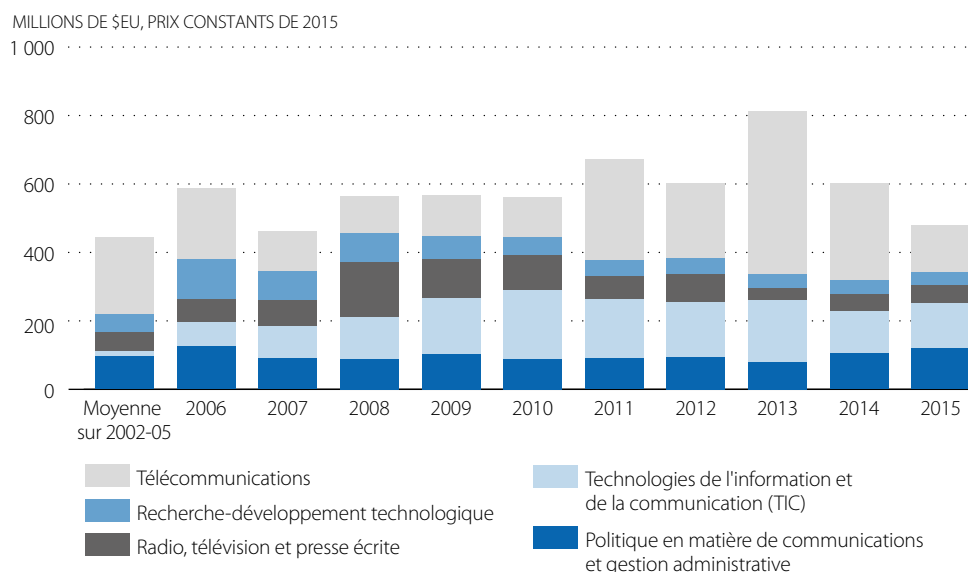
Cette section concerne les stratégies appliquées par les donateurs pour aider à accroître la connectivité dans les pays en développement, fournit des données sur le soutien des donateurs aux TIC et donne quelques exemples de programmes. Elle se termine sur certains enseignements pouvant être tirés de ces derniers.

#### **Décassements en faveur des TIC – par catégorie, région et groupe de pays**

L'APD en faveur des TIC apparaît dans le Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE sous cinq catégories: 1) recherche-développement technologique; 2) radio, télévision et presse écrite; 3) politique et gestion administrative en communication; 4) technologies de l'information et de la communication; et 5) télécommunications.

La moyenne annuelle des décaissements en faveur des TIC pour la période de référence 2002-2005 avoisinait 500 millions de dollars EU. En 2013, ils atteignaient leur point le plus haut, avec 812,5 millions de dollars EU, en raison principalement du financement par l'Union européenne de deux grands projets dans le domaine des télécommunications en Turquie et en Roumanie. Entre 2006 et 2015, la moyenne des décaissements totaux en faveur des TIC s'est située entre 650 millions de dollars EU et 700 millions de dollars EU, la plus grosse part (35,2%) étant affectée aux projets de télécommunications, suivis par les investissements dans les technologies de l'information et des télécommunications (24,1%), la politique et la gestion (16,6%) et, enfin, la recherche-développement (10,5%) (figure 11.14).

**Figure 11.14. Décaissement au titre de l'APD en faveur des TIC**



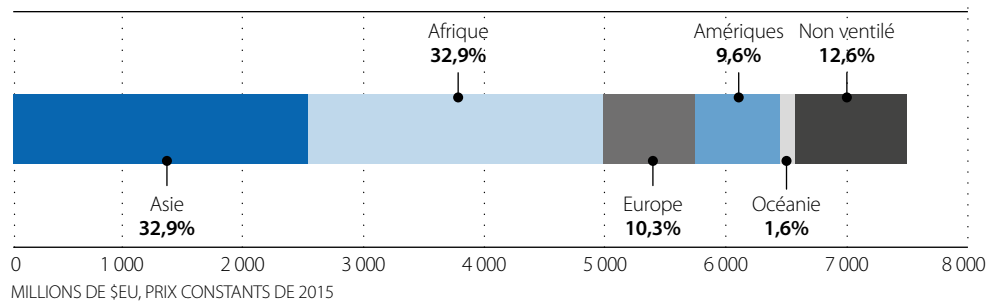
Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527317>

La part relative de l'aide en faveur des TIC dans le total de l'Aide pour le commerce est faible et en baisse; elle est passée de 3% durant la période de référence à 1,2% en 2015. Le bond de 2013 susmentionné (2,3%) a marqué un point de rupture dans cette tendance. En fait, pour l'essentiel, l'Aide pour le commerce apportée au TIC revêt la forme d'une assistance technique pour le renforcement des capacités institutionnelles et humaines en matière de réglementation. Pour une large part, c'est le secteur privé qui intervient pour l'investissement dans l'infrastructure physique, une fois que le cadre réglementaire est en place et fonctionne comme il se doit.

Au cours de la période 2002-2015, le gros des décaissements totaux en faveur des TIC est allé à l'Asie et à l'Afrique (2,5 milliards de dollars EU chacune), à l'Europe (794,9 millions de dollars EU), à l'Amérique latine et aux Caraïbes (735,7 millions de dollars EU) et à l'Océanie (124,3 millions de dollars EU). Les programmes régionaux et mondiaux ont bénéficié de 970 millions de dollars EU (figure 11.15). Les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont reçu la plus large part (29,3%); le reste s'est réparti comme suit: 24,6% pour les pays les moins avancés, 2,0% pour les autres pays à faible revenu, et 21,2% pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les trois principaux donateurs – les institutions de l'UE, le Japon et la Banque mondiale – ont apporté près de la moitié des financements totaux durant la période.

**Figure 11.15. Répartition cumulative de l'APD en faveur des TIC, par région, 2002-2015**

Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527336>

### Les TIC au service de l'infrastructure

La Banque africaine de développement encourage la connectivité par le biais de l'initiative **Connect Africa**, partenariat mondial lancé en 2007 pour mobiliser des ressources humaines, financières et techniques en vue de surmonter les lacunes de l'infrastructure des TIC en Afrique. L'initiative prévoit, entre autres, des projets d'installation de câbles sous-marins régionaux et nationaux de fibre optique; une action des pouvoirs publics visant à promouvoir un accès ouvert, transparent et non discriminatoire aux réseaux TIC; et des procédures simplifiées pour l'octroi de licences en ce qui concerne les réseaux et les applications informatiques. Selon une évaluation de la BAfD, si des progrès considérables ont été accomplis dans le domaine de la connectivité à large bande, 87% environ de la population africaine ne peuvent toujours pas se connecter à l'Internet (BAfD, 2013). Pour ce qui est de la mise en place de véritables cadres réglementaires, les avancées sont modestes; Au Kenya, à Maurice, en Afrique du Sud, en Tanzanie et en Ouganda, tous les secteurs des télécommunications, de la radiodiffusion et des technologies de l'information sont maintenant réglementés (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 16*).

Les institutions publiques des pays en développement prennent une part croissante dans le déploiement de l'infrastructure des TIC. C'est ainsi que le **gouvernement pakistanais** a adhéré à l'économie numérique et propose maintenant un large éventail de services en ligne (paiements des prestations sociales, information des citoyens et surveillance automatisée des frontières, etc.). Certains de ces services sont exportés vers d'autres pays en développement. Le **Fonds de service universel** vise à assurer une couverture nationale haut débit dans chacune des régions du Pakistan à l'horizon 2018. L'objectif premier est d'accroître le niveau de pénétration des télécommunications dans les campagnes en encourageant les opérateurs à cibler tout particulièrement les populations rurales non desservies; améliorer la pénétration du haut débit à l'échelle du pays; et doper les services électroniques dans les milieux ruraux et urbains. En 2016, entre autres résultats, on peut noter près d'un million de contrats signés, plus de 700 000 abonnés au haut débit, et la création de 1 328 centres éducatifs et 369 centres communautaires tous dotés d'un accès au haut débit (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 87*).

Le cas des **Tonga** est un bon exemple du potentiel de l'infrastructure des TIC pour permettre aux petits États insulaires et aux pays sans littoral de surmonter les coûts de transaction élevés auxquels ils font face. Dans le cadre du **Programme de connectivité régionale pour le Pacifique**, la BAfD, le gouvernement des Tonga, la société Tonga Fibre Optic et la Banque mondiale ont mis leurs moyens en commun pour financer la pose d'un câble sous-marin de fibre optique de 827 kilomètres entre les Tonga et Fidji via le réseau Southern Cross Cable, qui constitue la principale liaison transpacifique entre l'Australie et les États-Unis. Grâce à cet investissement, l'Internet à haut débit est en train de tout transformer: depuis les soins de santé jusqu'à la vie sociale des Tongans en passant par les services aux entreprises et au gouvernement, l'éducation et la gestion des catastrophes. Les coûts de la connectivité internationale ont déjà chuté de plus de 60% (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 97*).

## Les TIC au service de la capacité de production

Les applications des TIC ont été largement utilisées pour améliorer la vie des communautés agricoles rurales, en leur offrant de meilleures possibilités de mise en réseau et en leur facilitant l'accès aux techniques de pointe. De plus, les TIC permettent aux agriculteurs d'entrer sur de nouveaux marchés et d'accéder à des services numériques comme le crédit ou l'assurance-récolte, ou de consulter les derniers bulletins météorologiques. Tout cela fait que leur activité est tout à la fois plus productive (en améliorant les perspectives de commercialisation des producteurs et des négociants) et moins soumise aux aléas. De même, les services d'information sur le marché agricole peuvent gagner en efficacité au niveau des pouvoirs publics, en permettant de suivre de près les prix et les approvisionnements, tout en assurant plus de transparence (GIZ, 2015).

La plate-forme **G-Soko** met en relation les petits agriculteurs et les acheteurs de céréales en **Afrique de l'Est**. Elle a recours à la technologie numérique pour fournir des renseignements sur les débouchés, pour suivre les marchandises et accroître la transparence, et pour mettre en contact acheteurs et vendeurs. La plate-forme délivre en outre des certifications de qualité à l'échelle de la région et protège les agriculteurs contre les baisses de prix trop brutales en offrant des installations d'entreposage qui leur permettent de vendre leurs produits plus tard à des prix plus favorables. La plate-forme, qui a bénéficié d'un don de 4,4 millions de dollars EU du DFID, est mise en œuvre par le Conseil des céréales de l'Afrique de l'Est en partenariat avec diverses parties prenantes (négociants et acheteurs; organismes publics et instituts de recherche; organismes d'information et instances liées au commerce). La participation du secteur privé s'est révélée capitale pour le succès de l'entreprise (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 70*).

Les grandes sociétés multinationales se sont aussi employées à promouvoir l'accès des petites et moyennes entreprises au commerce électronique. C'est ainsi qu'Amazon a offert son service **Fulfilment by Amazon** aux producteurs désireux de vendre leurs produits en ligne. Grâce à ce service, l'entreprise thaïlandaise Lanna Clothes Design a pu augmenter son chiffre d'affaires de 70% en 10 mois seulement et porter ses effectifs de 5 à 20 personnes, pour la plupart des femmes de la région rurale de Chiang Mai ou d'une province voisine. De surcroît, cette expérience a eu des effets positifs sur la communauté locale: forte de son succès dans le commerce électronique, l'entreprise envisage d'aider des stylistes locaux à développer leurs affaires; en même temps, deux fois l'an la société fait un don de vêtements et de nourriture à un orphelinat voisin de 600 enfants (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 88*).

## Les TIC au service de la politique et de la réglementation commerciales

En 2013, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et la **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** ont appuyé la mise en place d'une législation régionale en matière de commerce électronique par le biais d'un programme conjoint de renforcement des capacités. Ce dernier a permis d'enrichir les compétences en commerce électronique, de faire un point de la cyberlégalisation et d'examiner les moyens de réaliser à l'échelle régionale l'intégration et l'harmonisation des dispositions législatives dans le domaine du commerce électronique. Il a démontré la nécessité pour les États membres de poursuivre la mise en place d'une législation régionale en matière de transactions électroniques, de protection des données et de cybercriminalité. Au niveau de la CEDEAO, le processus d'harmonisation doit prendre en compte l'ensemble des domaines pertinents – y compris la monnaie électronique, l'administration en ligne et les problématiques découlant de l'informatique dématérialisée (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 59*).

L'obtention d'un certificat d'origine peut être coûteuse pour les petits paysans ou entrepreneurs des pays en développement. Avec l'aide de TradeMark East Africa, la **Chambre nationale de commerce et d'industrie du Kenya** a automatisé la procédure de demande et de délivrance de ce certificat. Alors que la procédure manuelle prenait en moyenne jusqu'à trois jours et demi, l'automatisation a ramené ce délai à moins d'un jour et demi. Inclusif et consultatif, le projet a été conduit par des parties prenantes (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 54*).

### Des cas d'expérience mettant en avant la technologie numérique offrent d'autres enseignements

Plusieurs cas d'expérience illustrent les perspectives ouvertes par les technologies numériques à une plus large participation du secteur privé au développement. La plupart des donateurs ont renoncé à financer l'infrastructure des TIC, laissant ce soin au secteur privé. Parmi les interventions les plus efficaces de ce dernier dans le domaine des TIC, on trouve l'investissement dans l'infrastructure (qui tend à être très gourmande en capitaux), la gestion des réseaux et la fourniture de services. Pour des raisons commerciales, de gouvernement d'entreprise et de responsabilité sociale, les sociétés portent de l'intérêt aux initiatives concernant les TIC au service du développement.

Les sociétés – et singulièrement celles qui apportent des contenus numériques – peuvent utiliser leurs compétences pour fournir des services novateurs aux fins du développement. Qui plus est, en matière de TIC, elles sont souvent en mesure de faire face au manque d'infrastructure matérielle et immatérielle plus efficacement que les donateurs. Elles pourraient aussi être plus disposées à accroître leurs investissements dans l'infrastructure des TIC. Un cadre réglementaire et politique équitable et transparent contribue à assurer et promouvoir l'implication du secteur privé.

Pour autant, le développement des connaissances spécialisées et l'innovation technologique dans les pays en développement ne sauraient être laissés au soin du seul marché. C'est aux gouvernements qu'il incombe de veiller à ce que les pauvres profitent des TIC chaque fois que c'est possible et partout où c'est possible. On peut y parvenir en élaborant des politiques qui ciblent expressément les intérêts des pauvres; en incitant les opérateurs de réseaux à orienter une partie de leurs placements vers des régions moins commercialement attractives; en encourageant et en cofinçant des applications des TIC qui profitent directement aux pauvres (tels que des points d'information dans les centres communautaires locaux), et en investissant dans des applications des TIC dans le secteur public.

### DES RÉSULTATS EMPIRIQUES DÉMONTRENT L'EFFICACITÉ DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

L'examen des données empiriques démontrent l'efficacité de l'Aide pour le commerce dans de nombreux contextes et à maints égards. Velde *et al.* (2013) confirment que, en règle générale, cette efficacité se vérifie au niveau macroéconomique et au niveau microéconomique. Ils notent, toutefois, que l'impact peut varier considérablement selon le type d'intervention, le niveau de revenu des bénéficiaires, le secteur visé et la région géographique du pays destinataire. Pour ce qui est des secteurs d'activité, par exemple, Ferro *et al.* (2012) constatent qu'à une augmentation de 10% de l'aide au transport, aux technologies de l'information et de la communication, à l'énergie et aux services bancaires est associé, dans les pays bénéficiaires, un accroissement des exportations de produits manufacturés de 2,0%, 0,3%, 6,8% et 4,7%, respectivement.

De plus, l'Aide pour le commerce peut sensiblement réduire les coûts du commerce. Cali *et al.* (2011) ont examiné l'impact de l'Aide pour le commerce sur le coût des transactions commerciales et sur les exportations, pour constater qu'à un accroissement de 1 million de dollars EU de l'aide à la facilitation des échanges correspond une réduction de 6% des frais d'emballage, de chargement et d'expédition vers le centre de transit. Sur la base de données croisées concernant 99 pays en développement et couvrant la période 2004-2009, Busse *et al.* (2012) montrent que l'Aide pour le commerce est étroitement liée à la baisse des coûts du commerce, et qu'elle peut de ce fait jouer un rôle important en aidant les pays en développement à tirer profit des échanges commerciaux. Cirera et Winters (2014) jugent quant à eux que l'Aide pour le commerce a un effet positif sur les délais d'exportation et d'importation des pays de l'Afrique subsaharienne, mais que d'autres facteurs expliquent des résultats différents en matière de changement structurel.

Helble *et al.* (2012) évaluent empiriquement la relation entre différentes catégories d'Aide pour le commerce et la performance commerciale, et estiment qu'une hausse de 1% de l'aide à la facilitation des échanges pourrait se traduire par un accroissement du commerce mondial de 415 millions de dollars EU. Centrée sur le développement des exportations, la réforme de la politique commerciale, la participation accrue aux accords commerciaux et les gains d'efficacité,



une étude de l'USAID de 2010 constate que chaque dollar EU additionnel d'assistance au commerce accroît la valeur des exportations des pays en développement de 42 dollars EU deux années plus tard. Les travaux OCDE-OMC (2013a) constatent pour leur part que 1 dollar EU investi dans l'Aide pour le commerce est associé en moyenne à une hausse de près de 8 dollars EU des exportations de l'ensemble des pays en développement et à une hausse de 20 dollars EU des exportations des pays les plus pauvres, et que ces effets sont plus marqués encore pour les exportations de pièces et composants.

Se fondant sur une étude de la littérature, Martuscelli et Winters (2014) concluent que la libéralisation des échanges a généralement pour effet d'accroître les revenus et de réduire la pauvreté par voie de conséquence, avec des gains pour le secteur de l'exportation et des pertes pour le secteur exposé à la concurrence des importations. Une constatation assez courante est que la libéralisation des échanges profite aux femmes qui travaillent. De Melo et Wagner (2015) confirment ce constat et observent que l'Aide pour le commerce a aussi contribué à faire reculer la pauvreté par d'autres voies. C'est ainsi que l'aide visant à renforcer les capacités de production dans l'agriculture et les régimes d'assurance qui suppriment les risques peuvent favoriser la productivité des ménages qui sont proches du seuil de pauvreté. La réfection des routes peut aussi réduire le pouvoir monopolistique des négociants dans les zones reculées, en permettant aux paysans pauvres de tirer un meilleur revenu de la vente de leurs produits.

Ghimire *et al.* (2016) notent que si l'Aide pour le commerce a un effet positif important sur de multiples mesures de la performance à l'exportation, elle n'en affiche pas moins des rendements décroissants. Tadesse *et al.* (2017) constatent que l'Aide pour le commerce de source tant bilatérale que multilatérale conduit à d'importantes réductions des coûts du commerce pour les bénéficiaires sur un plan global comme au niveau des différents secteurs d'activité. Toutefois, son efficacité sous l'angle de la réduction des coûts du commerce bilatéral et de la pleine intégration des pays en développement dans le marché mondial dépend non pas seulement de la taille des flux, mais aussi de la coordination entre donateurs bilatéraux et donateurs multilatéraux. Pour eux, ces observations prouvent la nécessité d'un nouveau renforcement de l'Initiative. Cela vient étayer les constatations de Hynes et Holden (2016), pour qui l'Initiative Aide pour le commerce a de notables réussites à son actif et qu'il y a lieu de renforcer ses éléments positifs.

Dans son enquête de 2016 sur l'Initiative en faveur du libre-échange en Afrique du Royaume-Uni, le All-Party Parliamentary Group for Trade out of Poverty a noté que les programmes d'Aide pour le commerce ont aidé différents gouvernements et communautés économiques régionales d'Afrique à abaisser les droits de douane, à harmoniser les accords commerciaux régionaux, à améliorer l'infrastructure physique et immatérielle du commerce, et à réduire la bureaucratie en modernisant les régimes, procédures et équipements douaniers, ce pour l'essentiel en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Pourtant, en dépit des progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de l'activité commerciale, un effort soutenu s'impose pour aller plus loin dans la libéralisation des échanges et le renforcement de la compétitivité des pays africains. L'évaluation recommande que la stratégie du Royaume-Uni prévoie une nouvelle phase de l'Initiative en faveur du libre-échange en Afrique (APPG-TOP, 2016).

Une évaluation indépendante du Centre néerlandais de promotion des importations en provenance des pays en développement (CBI) (Pays-Bas, 2015) a conclu que l'assistance technique apportée à certaines sociétés aux fins de la consolidation de leur avantage concurrentiel sur les marchés européens et du renforcement des organismes d'aide aux entreprises dans les pays en développement, est parvenue à aider les bénéficiaires à surmonter le manque d'informations relatives aux marchés et les obstacles à la commercialisation. Cela n'était toutefois pas toujours suffisant pour accroître les exportations. Dans certains cas, les progrès observés sur le front des exportations ne pouvaient pas être (totalement) attribués aux programmes et activités du CBI. C'est pourquoi la contribution de ce dernier est apparue plus modeste une fois confrontée aux objectifs ultimes fixés en matière de performance commerciale (Pays-Bas, 2015).

Une autre évaluation, celle du Plan d'action 2012-2015 de la Finlande relatif à l'Aide pour le commerce (Finlande, 2016) a établi qu'il n'est pas possible d'en mesurer l'impact sur un plan global; reste qu'au niveau des projets, les preuves d'une incidence et de résultats positifs ne manquent pas. De nombreux projets relevant des secteurs prioritaires de la Finlande – tels que l'eau, l'énergie, l'environnement, les TIC et l'innovation, la sylviculture et la pêche – ont conduit également à une implication plus active des partenaires privés dans les pays en développement. L'évaluation recommande d'intégrer l'Aide pour le commerce dans les stratégies du développement en cours et à venir, de même que de renforcer le rôle du secteur privé et de la participation multipartite dans sa planification et dans sa mise en œuvre.

Le Bureau australien de l'efficacité du développement a examiné 24 projets ayant bénéficié de l'Aide pour le commerce afin d'en tirer des leçons qui puissent aider à définir la portée et l'objet principal de la prochaine évaluation de cette forme d'aide (Australie, 2016). Rappelant les conclusions de l'étude conjointe intitulée "Aid for Trade in Action" (OCDE-OMC, 2013), le rapport met en lumière la nécessité pour le commerce de trouver sa place dans les stratégies de développement nationales ou régionales, et pour les donateurs d'aligner leurs politiques sur les priorités des pays bénéficiaires. En matière d'Aide pour le commerce, on ne saurait concevoir des interventions susceptibles d'être couronnées de succès sans identification préalable des goulets d'étranglement et des contraintes incontournables. Il importe par ailleurs que les différentes interventions se complètent l'une l'autre. Mobiliser l'appui du secteur privé et de la société civile reste indispensable à une mise en œuvre effective des réformes liées au commerce. De surcroît, il faudrait se soucier de la façon dont tel pays ou telle région se connecte aux chaînes de valeur mondiales. Étant donné le caractère transfrontière de la politique et de la réglementation commerciales, ce sont souvent les solutions régionales qui s'imposent.

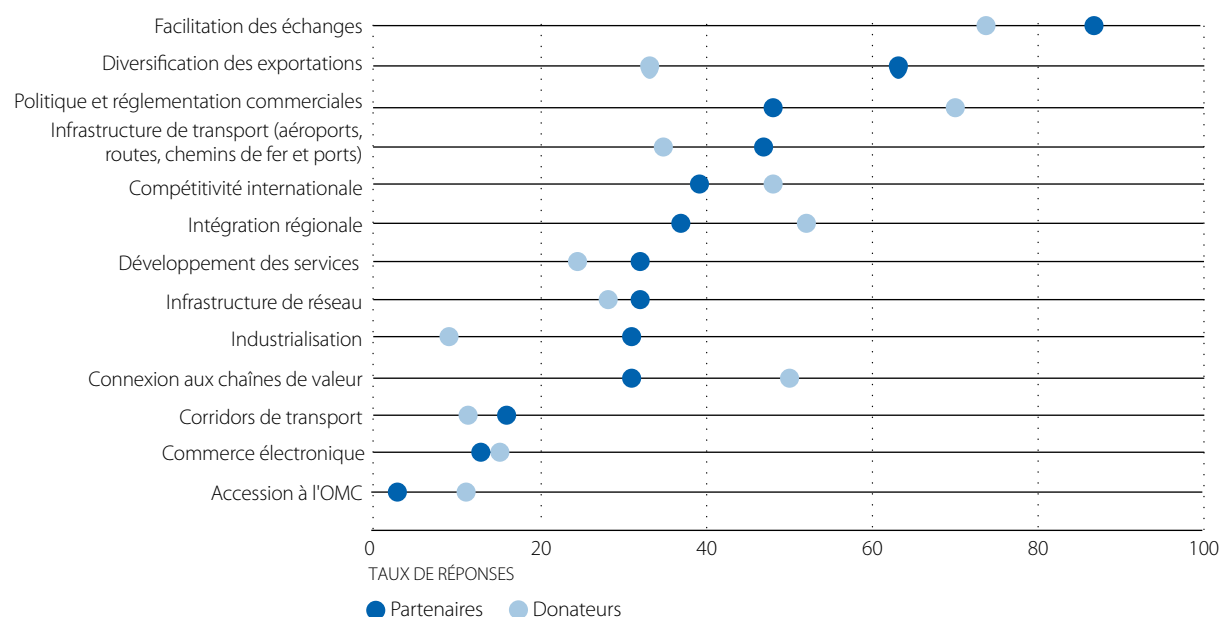
La moitié des donateurs et un tiers des pays partenaires ayant participé à l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 ont mené une évaluation de l'Aide pour le commerce depuis le lancement de l'Initiative en 2006. De plus en plus souvent, ces évaluations s'inscrivent dans le cadre plus large de programmes en faveur de la croissance et de la lutte contre la pauvreté. Par exemple, dans le cadre de son action, l'organisation allemande Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ, 2015) a élaboré un manuel destiné à mettre en lumière le rôle que le commerce peut jouer pour favoriser la croissance et, au bout du compte, atténuer la pauvreté. Voyant dans l'Aide pour le commerce un catalyseur permettant l'intégration du commerce et la mobilisation de ressources au service des pays en développement et des pays les moins avancés, l'ouvrage éclaire les points d'entrée de l'Aide pour le commerce dans un certain nombre de secteurs, allant de l'agriculture au changement climatique. On y trouve un "modèle de résultats" actualisé en matière d'Aide pour le commerce, qui illustre les multiples façons dont d'autres initiatives rejoignent l'Aide pour le commerce.

## LA VOIE À SUIVRE

L'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 2017 mené conjointement par l'OCDE et l'OMC dresse un tableau des priorités en matière d'Aide pour le commerce des différents groupes de répondants. Près de 90% des pays partenaires accordent le degré de priorité le plus élevé au soutien de la facilitation des échanges, suivi par la diversification des exportations (63%), la politique et la réglementation commerciales (48%) et l'infrastructure des transports (47%). Pour leur part, les donateurs donnent la première priorité (74%) à la politique et à la réglementation commerciales, suivie de près par la facilitation des échanges (70%). L'intégration régionale et la connexion aux chaînes de valeur viennent ensuite sur la liste des priorités des donateurs (52% et 40%, respectivement). Pays partenaires comme pays donateurs accordent une basse priorité au commerce électronique dans leurs stratégies d'Aide pour le commerce (13% et 15%, respectivement) (figure 11.16).

Selon 88% des donateurs ayant participé à l'enquête de 2017, les ODD figureront en bonne place dans l'ordre des priorités de l'Aide pour le commerce dans les cinq prochaines années. Pour 60% des donateurs, la stratégie d'Aide pour le commerce se concentrera tout particulièrement sur la promotion de l'investissement du secteur privé (60%) et la croissance verte (50%), tout en visant aussi des résultats (48%) dans des domaines comme la facilitation des échanges (45%), la parité hommes-femmes (43%) et la réduction des inégalités (40%), notamment par le biais de programmes régionaux (43%) et dans les PMA (35%).

**Figure 11.16. Priorités des pays partenaires et des pays donateurs en matière d'Aide pour le commerce**

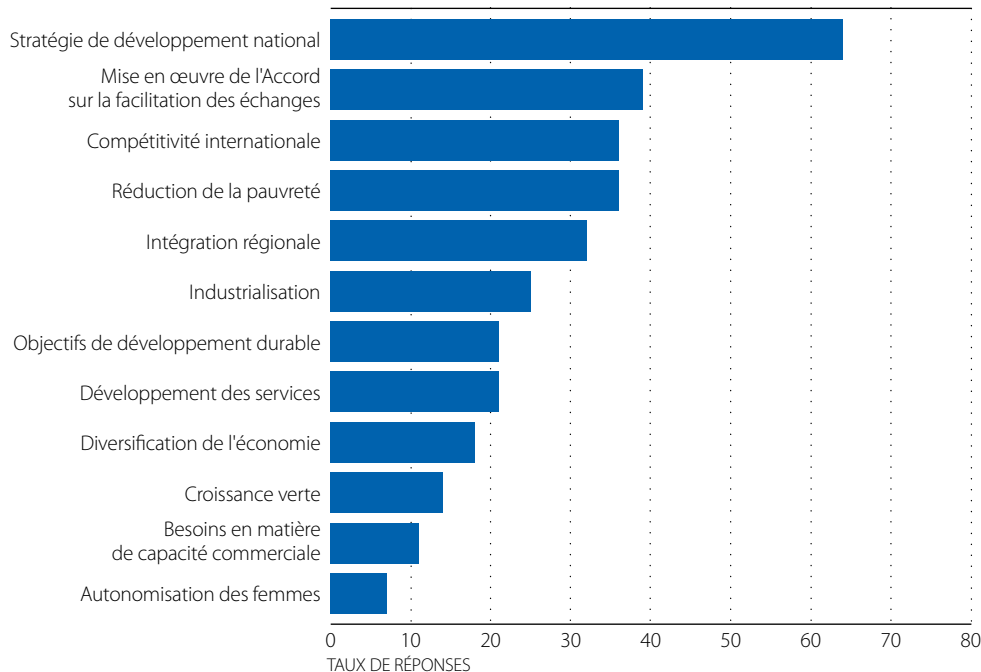


Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC, (2017), [www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/](http://www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527355>

Les ODD ne changent guère la donne pour ce qui est des stratégies des pays partenaires en matière d'Aide pour le commerce, dont 21% seulement inscrivent ces objectifs en tant que moteur du changement dans leurs stratégies depuis 2014 (Figure 11.17). L'évolution de ces dernières tient principalement aux politiques nationales de développement (64%), à la mise en œuvre des accords de facilitation des échanges (39%), à l'action contre la pauvreté (36%) et aux efforts visant à améliorer la compétitivité internationale (36%) – notamment au moyen de l'intégration régionale (32%), de l'industrialisation (25%) et du développement des services (21%).

**Figure 11.17. Catalyseurs du changement dans les stratégies d'Aide pour le commerce des pays partenaires depuis 2014**



Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC, (2017), [www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/](http://www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527374>

## Les engagements éclairent les tendances du financement

Les engagements au titre de l'Aide pour le commerce sont des obligations fermes exprimées par écrit et appuyées par le financement nécessaire, prises par un donateur public de fournir une aide déterminée à un pays bénéficiaire ou à une organisation multilatérale. En tant que tels, ils sont l'expression des priorités en cours du bénéficiaire et du donateur. Les engagements sont comptabilisés à hauteur du montant total du transfert prévu, quel que soit le délai requis pour effectuer les décaissements, qui peuvent prendre de nombreuses années dans certains cas. Hudson (2013) note qu'en moyenne pratiquement tous les engagements tendent à être honorés dans les deux ans, et à l'être immédiatement dans l'écrasante majorité des cas. On constate toutefois de grandes différences entre donateurs, et pour ce qui est des différents secteurs concernés. Certains de ces derniers, comme l'infrastructure, souffrent de très longs délais. Le reste de cette section présente une analyse des engagements au titre de l'Aide pour le commerce jusqu'en 2015, dernière année pour laquelle des données détaillées sont disponibles. Elle met l'accent sur la répartition par secteur, région et groupe de revenu, et renseigne sur les donateurs et les modalités financières du soutien promis.

## Les budgets en 2015

En 2015, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce se sont élevés à 53,9 milliards de dollars EU, en hausse de 5,4 milliards de dollars EU en termes réels par rapport à 2014 et de 31,6 milliards de dollars EU par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005. Les AASP liés au commerce ont augmenté de 5 milliards de dollars EU en 2015 pour atteindre 60,1 milliards de dollars EU et ont plus que quadruplé par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005.

D'après les réponses reçues dans le cadre de l'*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017*, dix donateurs ont signalé une baisse de leurs crédits alloués à l'Aide pour le commerce depuis 2014. Onze donateurs n'ont pas indiqué de changement, six ont augmenté leurs dépenses de plus de 10%, et sept autres de moins de 10%. La progression annuelle moyenne des engagements au titre de l'Aide pour le commerce, de 9,5%, a contribué à inverser la tendance à la baisse amorcée au début des années 1980 de la part de l'APD destinée à promouvoir la croissance économique. En 2015, la part de l'Aide pour le commerce dans l'aide totale ventilable par secteur était de 33,3%.

### Répartition sectorielle en 2015

En 2015, les engagements visant l'infrastructure économique ont atteint 31,8 milliards de dollars EU, en hausse de 14,3% par rapport à 2014 (figure 11.18). L'essentiel de cette hausse a concerné l'aide en faveur du transport et de l'entreposage, qui a augmenté de 3,0 milliards de dollars EU par rapport à 2014 et a presque triplé en volume par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005. De même, l'aide en faveur de la production et de la fourniture d'énergie s'est accrue de plus de 1 milliard de dollars EU pour s'établir à 15,9 milliards de dollars EU. Le soutien du secteur des communications a toutefois poursuivi sa tendance à la baisse, subissant une nouvelle amputation de 28% pour n'être plus que de 560 millions de dollars EU. Les AASP liés au commerce destinés à l'infrastructure économique ont diminué de 0,9%, pour s'établir à 27,5 milliards de dollars EU (figure 11.21). Ce recul s'explique en majeure partie par la réduction du soutien des secteurs de la communication et de l'énergie, qui ont perdu respectivement 25,6% et 3%.

D'un montant de 21 milliards de dollars EU, le volet renforcement des capacités de production a gagné 6,2% en termes réels par rapport à 2014. Comme dans les années passées, l'aide est allée pour l'essentiel à l'agriculture, qui a recueilli 9,6 milliards de dollars, soit 1,2 milliard de dollars EU (15%) de plus qu'en 2014. D'autres augmentations ont été enregistrées pour la pêche, l'industrie et les activités extractives – d'un montant de 13,4 millions de dollars EU, 391,3 millions de dollars EU et 86,8 millions de dollars EU, respectivement. Par contre, les services bancaires et les services aux entreprises ont connu une baisse de 291,4 millions de dollars EU et de 9,3 millions de dollars EU, respectivement. Avec 89,3 millions de dollars EU aujourd'hui, le tourisme a subi lui aussi une chute de 34% par rapport à 2014.

Le marqueur du développement du commerce a été introduit pour identifier les activités de la catégorie renforcement des capacités de production qui contribuent "principalement" ou "de façon significative" à l'essor du commerce. Le soutien du développement du commerce proprement dit s'est chiffré à 6,3 milliards de dollars EU en 2015, grâce à une augmentation de 1,4 milliard de dollars correspondant à près du tiers du montant total alloué au renforcement des capacités de production. Pour les deux tiers, ce soutien se concentre dans l'agriculture et les services aux entreprises.

L'Aide pour le commerce au sens le plus étroit de soutien à la politique et à la réglementation commerciales a attiré 1,1 milliard de dollars EU en 2015, soit 18,2% de plus qu'en 2014 et 46% de plus par rapport à la moyenne de la période de référence. La gestion de la politique commerciale et l'éducation liée au commerce ont bénéficié, respectivement, d'une progression de 165 millions de dollars EU et de 18 millions de dollars EU, encore que la facilitation des échanges, avec 420 millions de dollars EU, ait enregistré un fléchissement de 5,4% par rapport à 2014.

S'agissant des AASP liés au commerce, une augmentation a été constatée en faveur tant de la politique commerciale que du renforcement des capacités de production. Pour la seconde catégorie, le montant de l'aide est passé de 27 milliards de dollars EU en 2014 à 31,7 milliards de dollars EU en 2015, soit une hausse de 17,3%. En volume, la plus forte progression a bénéficié à l'activité extractive (1,4 milliard de dollars EU de plus) et à l'industrie (1,3 milliard de dollars EU de plus). Pour la politique commerciale, l'accroissement a été de 600 millions de dollars EU, dont la majeure partie est allée à la facilitation des échanges, qui a gagné 400 millions de dollars EU par rapport à 2014. L'infrastructure économique a pratiquement conservé sa dotation de 2014 (27,5 milliards de dollars EU), la légère baisse de 0,9% étant due au moindre soutien des secteurs de la communication et de l'énergie, qui ont perdu 25,6% et 3%, respectivement.

## Répartition régionale en 2015

En 2015, 44,4% des engagements au titre de l'Aide pour le commerce ont été affectés à l'Asie, pour un montant de 23,9 milliards de dollars EU, en hausse de 4,9 milliards de dollars EU par rapport à 2014. Si les sommes allant à l'Asie du Sud et centrale ont baissé de 1,2 milliard de dollars EU, celles pour l'Extrême-Orient ont augmenté de 5,1 milliards de dollars EU, principalement en raison d'importants engagements en faveur de l'Indonésie (énergie) et des Philippines (transport et entreposage). Il convient toutefois de noter que la part de l'Asie fluctue beaucoup d'une année sur l'autre, généralement en raison des engagements biennaux élevés du Japon et de la BASD dans le domaine de l'infrastructure économique. Des accroissements ont également été notés pour l'Afrique, compris entre 1,9 milliard de dollars EU et 18,2 milliards de dollars EU par rapport à 2014, ainsi que pour l'Amérique latine et l'Océanie – de 81 millions de dollars EU et 133 millions de dollars EU, respectivement. Par contre, les engagements au profit de l'Europe ont régressé de 2 milliards de dollars EU (figure 11.19).

En 2015, un montant de 6,4 milliards de dollars EU a été alloué aux programmes régionaux et mondiaux d'Aide pour le commerce. Ce chiffre est plus de trois fois supérieur à la moyenne de la période de référence 2002-2005. L'Aide pour le commerce au niveau régional offre un fort potentiel de catalyseur de la croissance, du développement et de la réduction de la pauvreté, mais les projets peinent souvent à se concrétiser. Cette aide se heurte à de nombreuses difficultés pratiques, mais l'expérience a montré que les problèmes rencontrés n'étaient pas insurmontables et exigeaient de la part des responsables politiques une planification rigoureuse ainsi qu'une formulation attentives des projets assortis de degrés de priorité (OCDE, 2014).

De nouveau, la majeure partie des AASP liés au commerce est allée aux pays à revenu intermédiaire d'Asie (48,5%), suivis par l'Amérique latine et les Caraïbes (16,5%), l'Europe (12,8%), l'Afrique (20,1%) et l'Océanie (0,6%) (figures 11.22 et 11.23). En 2015, les programmes régionaux et mondiaux n'ont attiré que 1,5% du total des engagements au titre des AASP liés au commerce.

## Répartition par groupe de revenu en 2015

Les engagements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur des PMA ont progressé de 4,3 milliards de dollars EU en 2015 pour atteindre 17,2 milliards de dollars EU (figure 11.20). Le soutien apporté aux autres pays à faible revenu a plus que doublé, passant à 2,0 milliards de dollars EU. La part des engagements en faveur des pays à faible revenu dans leur ensemble a représenté 35,8% des flux totaux d'Aide pour le commerce en 2015, contre 28,9% en 2014. Les principaux bénéficiaires de l'Aide pour le commerce ont été les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2015, avec 19,6 millions de dollars EU d'engagements, tandis que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont vu les engagements en leur faveur reculer de 600 millions de dollars EU, pour ne plus se chiffrer qu'à 8,6 milliards de dollars EU.

Les pays à revenu intermédiaire ont reçu de loin la plus grosse part des AASP liés au commerce. Avec 51,6 milliards de dollars EU, soit 85% des engagements totaux, le groupe a bénéficié d'une augmentation de 5,3 milliards de dollars EU par rapport à 2014. Bien que marquant une progression moindre, les allocations en faveur des pays à faible revenu se sont accrues de 0,6 milliard de dollars EU, passant à 5,7 milliards de dollars EU, alors que les pays les moins avancés se taillaient la part du lion.

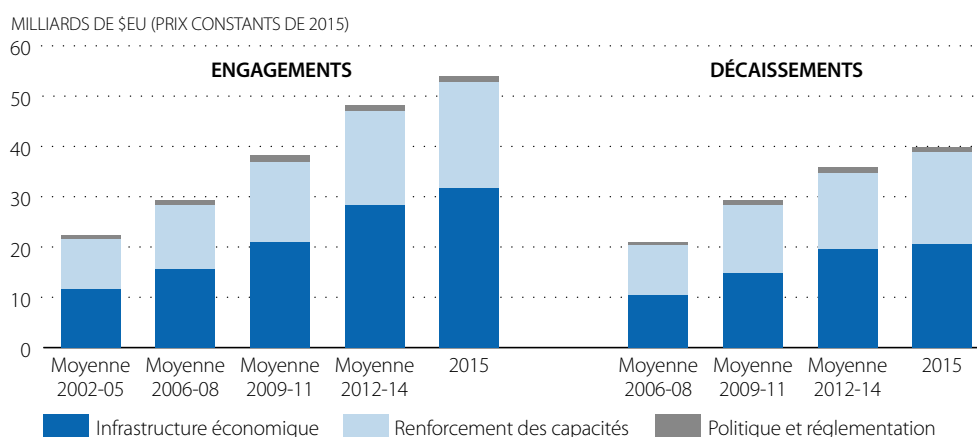
## Fournisseurs de l'Aide pour le commerce

En 2015, les donateurs bilatéraux ont assuré des engagements à hauteur de 31,1 milliards de dollars EU, soit 58% de l'Aide pour le commerce totale. Le plus gros fournisseur est le Japon, qui, avec des engagements de 11,8 milliards de dollars EU, a destiné l'essentiel de ses financements à l'Asie, en faveur principalement du transport/entreposage et de l'énergie. Parmi les autres grands pourvoyeurs bilatéraux, on trouve l'Allemagne, avec 5,6 milliards de dollars EU, suivie par les États-Unis (3,4 milliards de dollars EU) et la France (2,8 milliards de dollars EU). Les Émirats arabes unis deviennent aussi un important fournisseur, avec 0,9 milliard de dollars EU d'engagements en 2015, suivis par le Koweït avec 394,2 millions

de dollars EU. La plupart des donateurs bilatéraux accordent la majeure partie de leur aide sous forme de dons, à l'exception du Japon et de l'Allemagne, qui accordent une grande partie de son aide sous forme de prêts. Les fournisseurs multilatéraux ont accru eux aussi leurs engagements, de 1,9 milliard de dollars EU, pour les faire passer à 22,7 milliards de dollars EU. Les institutions de l'UE et la Banque mondiale restent les premiers contributeurs, avec près des deux tiers de l'Aide pour le commerce multilatérale. Les principaux accroissements enregistrés en 2015 sont dus au Fonds arabe, à la Banque africaine de développement, aux institutions de l'UE et au FIDA.

Par contre, les institutions multilatérales ont été les plus gros pourvoyeurs d'ASSP liés au commerce, pour un montant de 45,7 milliards de dollars EU (76% du total). Les principales contributions enregistrées proviennent de la Banque asiatique de développement, de la BERD, de la SFI et de la Banque mondiale, qui ont toutes augmenté leurs allocations en 2015, à l'exception de la Banque mondiale. Sur le plan bilatéral, le premier contributeur d'ASSP est de loin la Corée; avec 11,4 milliards de dollars UE, soit 4,5 milliards de dollars EU de plus qu'en 2014, l'allocation de ce pays représente 79% du total de l'Aide pour le commerce bilatérale.

**Figure 11.18. Engagements et décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, par catégorie**

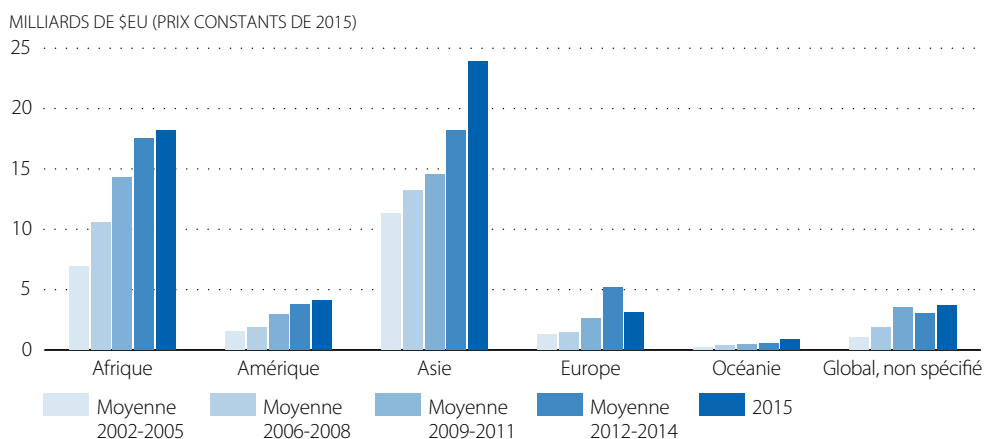


Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527393>

**Figure 11.19. Engagements au titre de l'Aide pour le commerce, par région**

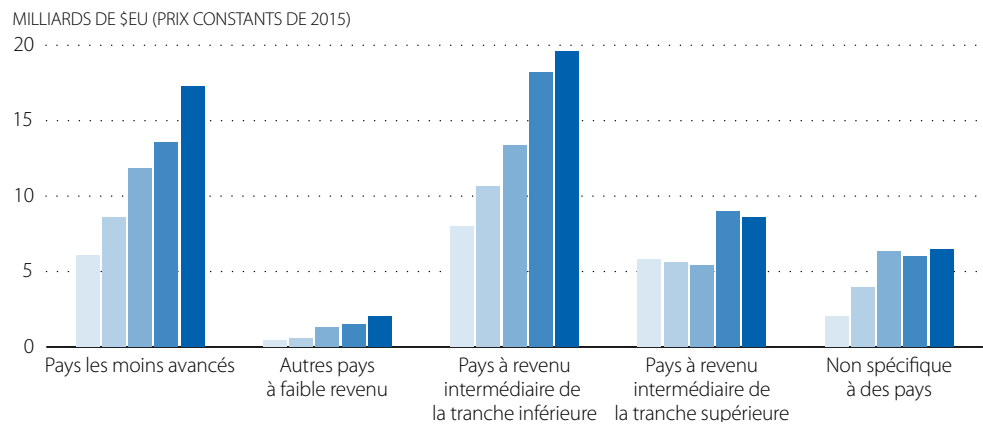


Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527412>

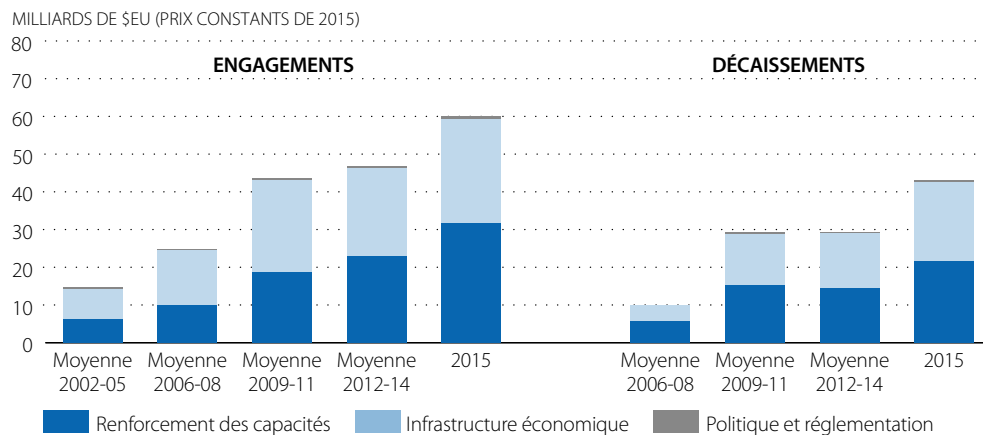
**Figure 11.20. Engagements au titre de l'Aide pour le commerce, par groupe de revenu**



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527431>

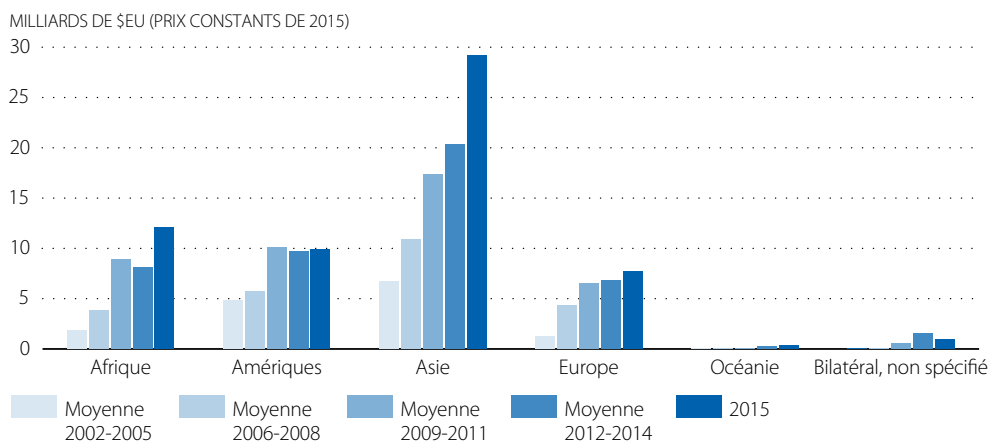
**Figure 11.21. Engagements et décaissements au titre des AASP liés au commerce, par catégorie**



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527450>

**Figure 11.22. Engagements au titre des AASP liés au commerce, par région**



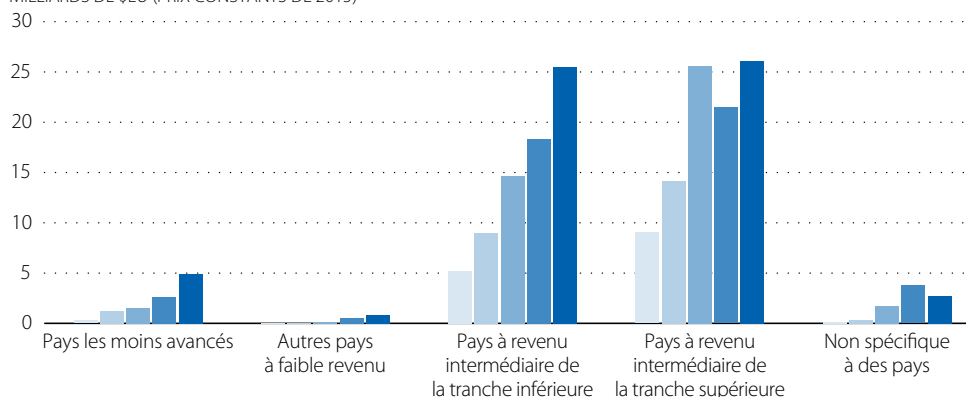
Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933527469>



**Figure 11.23. Engagements au titre des AASP liés au commerce, par groupe de revenu**

MILLIARDS DE \$EU (PRIX CONSTANTS DE 2015)



Source: Base de données du système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: activités d'aide (2017),

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933527488>

## Coopération Sud-Sud

Plusieurs importants fournisseurs de coopération pour le développement ne notifient pas leurs apports financiers à l'OCDE. Selon une estimation prudente de cette dernière, les financements totaux bruts accordés à des conditions libérales par les dix pays qui ne communiquent pas de statistiques en la matière auraient atteint 7,5 milliards de dollars EU en 2014 (tableau 11.1).

L'OCDE évalue le montant de la coopération pour le développement du Brésil à 500 millions de dollars EU en 2010, contre 362 millions de dollars EU en 2009. Le Brésil a accordé la priorité à l'assistance technique, au transfert de compétences et au renforcement des capacités, par rapport aux autres modalités de coopération. Il s'est aussi engagé dans la coopération triangulaire, en s'associant avec plusieurs organisations internationales et membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE – comme l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis et le Japon. À titre d'exemple, le gouvernement brésilien a récemment signé un mémorandum d'accord avec le Centre du commerce international (ITC) pour la fourniture d'une assistance technique à des pays africains dans le cadre d'initiatives en matière de facilitation des échanges. C'est ainsi que se sont tenus, en Angola et aux Mozambique, deux ateliers consacrés principalement à la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. Ces rencontres ont été fructueuses puisqu'elles ont permis aux autorités du Brésil, de l'Angola et du Mozambique de confronter leurs expériences, avec le soutien technique de l'ITC (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 83*).

D'après une estimation de l'OCDE, les financements à des conditions libérales consacrés par la Chine au développement auraient atteint au total 3,4 milliards de dollars EU en 2014, contre 3 milliards de dollars EU en 2013. En septembre 2015, le Président Xi a annoncé des engagements additionnels de 2 milliards de dollars EU en faveur de la coopération Sud-Sud et de la mise en œuvre des ODD (IDS, 2016). De surcroît, on s'attend à ce que la Chine augmente ses investissements en Afrique: le Plan d'action de Johannesburg pour un partenariat global de coopération stratégique avec l'Afrique prévoit l'octroi de 35 milliards de dollars EU de prêts et de crédits à des conditions libérales sur la période 2016-2018, à quoi s'ajoute une contribution de 10 milliards de dollars EU au Fonds Chine-Afrique pour la coopération en matière de capacité de production; en outre, la Chine porte la dotation de l'actuel Fonds de développement Chine-Afrique de 5 milliards de dollars EU à 10 milliards de dollars EU (sous la forme de prises de participation). Ses principaux secteurs prioritaires sont les services publics, l'industrie et l'infrastructure économique. Le nouveau plan d'action pour l'Afrique vise aussi l'informatisation dans le domaine de la presse et de la communication ainsi que la promotion du commerce électronique (IDS, 2016). Le secteur privé est également présent dans ces domaines; par exemple, ZTE et Huawei fournissent du matériel et une assistance technique visant à épauler des programmes en matière de gouvernance électronique au Rwanda (IDS, 2015).

En ce qui concerne l'Inde, l'OCDE estime que les financements pour le développement accordés à des conditions libérales auraient atteint au total 1,4 milliard de dollars EU en 2014, contre 1,2 milliard de dollars EU en 2013. Les partenaires prioritaires de l'Inde sont ses voisins de l'Asie du Sud. Entre 2009 et 2015, 61% des fonds de la coopération bilatérale indienne sont allés au Bhoutan, suivi par l'Afghanistan (9%), Sri Lanka (7%), le Népal (5%), le Bangladesh (3%), le Myanmar (2%) et les Maldives (2%). La coopération avec l'Afrique s'est resserrée, avec de nouvelles lignes de crédit allouées en majorité à ce continent en 2014. Les grands domaines de la coopération indienne pour le développement sont la santé, l'éducation, l'énergie (hydroélectrique) et les technologies de l'information. Ces dernières années, l'Inde est devenue un important agent de promotion de l'intégration régionale, en utilisant comme principaux instruments

**Tableau 11.1. Estimation des apports au titre de la coopération pour le développement des fournisseurs qui ne communiquent pas de données au CAD de l'OCDE (montants bruts en millions de \$EU, prix courants)**

Pays	2011	2012	2013	2014	2015	Source
<b>Afrique du Sud*</b>	469	411	316	...	...	Estimations des dépenses publiques, Trésor sud-africain
<b>Brésil</b>	24	38	44	49	33	Institut de la recherche économique appliquée (IPEA) et Agence brésilienne de coopération (ABC)
<b>Chili</b>	2 785	3 123	2 997	3 401	3 113	Ministère des finances
<b>Colombie</b>	22	27	42	45	42	Plans stratégiques institutionnels, Agence présidentielle de coopération internationale
<b>Costa Rica</b>	...	...	21	24	10	Lois de finances annuelles, Ministère des finances
<b>Inde*</b>	794	1 077	1 223	1 398	1 772	Chiffres budgétaires annuels, Ministère des finances
<b>Indonésie</b>	16	26	49	56	...	Ministère de la planification du développement national
<b>Mexique</b>	99	203	526	169	...	Agence de coopération pour le développement international (AMEXCID)
<b>Qatar</b>	733	543	1 344	...	...	Rapports sur l'aide étrangère, Ministère des affaires étrangères
<b>République populaire de Chine</b>	229	191	191	148	100	Annuaire des statistiques des finances publiques, Ministère des finances

*Notes:* Les chiffres de ce tableau sont des estimations du Secrétariat du CAD de l'OCDE portant sur les aides au développement accordées à des conditions libérales par des pays qui ne communiquent pas leurs statistiques au CAD. À la différence des chiffres des pays notificateurs, ces estimations sont établies sur la base de données brutes, faute de renseignements sur les remboursements. Reposant sur des informations mises à la disposition du public, elles ne sont pas nécessairement complètes ni comparables. Pour certains pays, les apports acheminés via les organisations multilatérales sont évalués sur la base de données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, de [www.aidflows.org](http://www.aidflows.org) et des sites Web d'autres organisations multilatérales. Seules les contributions liées au développement sont prises en compte. Les ressources locales, c'est-à-dire le financement émanant d'un pays via des organisations multilatérales et préaffecté à des programmes au sein de ce même pays, sont exclues.

Par ailleurs, comme pour les pays notificateurs, des coefficients sont appliqués aux contributions de base aux organisations multilatérales qui n'interviennent pas exclusivement dans les pays pouvant prétendre à l'APD. Ces coefficients attestent de la part des activités des organisations multilatérales consacrée au développement.

"..." = Non disponible

\* Les chiffres relatifs à l'Afrique du Sud et à l'Inde sont établis sur la base des exercices budgétaires des deux pays. Ainsi, par exemple, les données de 2012 correspondent à l'exercice budgétaire 2012/13

à cette fin les concessions commerciales dans le cadre de l'Accord de libre-échange de l'ASEAN, de l'Association sud-asiatique de coopération régionale et de la Zone de libre-échange de l'Asie du Sud. De plus, le pays joue un rôle majeur en renforçant l'infrastructure régionale et en apportant son appui au développement des ressources humaines (*Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC 2017, cas d'expérience du secteur public n° 24*).

En 2014, le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud ont créé la Nouvelle banque de développement, chargée de mobiliser des ressources pour des projets d'infrastructure et de développement durable, en complément de l'action menée par les institutions financières multilatérales et régionales en faveur de la croissance et du développement dans le monde. En 2016, la Banque a approuvé sept projets d'investissement pour un montant total supérieur à 1,5 milliard de dollars EU, plus de 75% de ceux-là concernant l'infrastructure durable, aux fins notamment de la production d'énergie renouvelable.

## CONCLUSIONS

La connectivité numérique peut contribuer à accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'Internet et les technologies qui s'y rattachent peuvent servir à renforcer l'approche du partenariat qui est expressément mentionnée dans l'ODD 17. Cependant, pour les ODD, le véritable intérêt des TIC réside en ce qu'elles peuvent aider à réaliser d'autres objectifs. Les technologies numériques peuvent contribuer à la concrétisation des ODD liés au développement de l'infrastructure (objectif 9 – Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation; et objectif 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables). Les satellites, les drones et l'Internet des objets peuvent générer des données numériques très précises et géo-référencées concernant les établissements humains, fournissant ainsi l'information requise pour des projets plus en adéquation avec les besoins socioéconomiques. L'infrastructure des TIC peut aussi aider à fournir une énergie plus abordable et accessible à tous, notamment par le biais de dispositifs domestiques tels que les réseaux autonomes et les mini-réseaux. Ces nouvelles technologies peuvent contribuer à garantir l'accès de tous à l'énergie (objectif 7).

De surcroît, les TIC offrent de nouveaux moyens plus automatisés de suivre et d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, permettant par là une prise de décisions davantage fondée sur des faits. Telle est l'essence de la "révolution des données" que le Groupe de personnalités de haut niveau a appelé de ses vœux dans son rapport de 2013. Certains des outils de mesure du chemin parcouru en direction des ODD reposent sur l'utilisation de données de masse. Toutefois, pour tirer pleinement parti de la révolution des données, une amélioration simultanée de l'appareil statistique des pays s'impose. L'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, la Banque mondiale et le Département du développement international du Royaume-Uni sont les plus fervents partisans d'un renforcement des capacités statistiques.

Par ailleurs, des organisations comme le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21) jouent un rôle important en coordonnant l'action des donateurs. En 2016, plus de 150 entités spécialistes des données ont créé le Partenariat mondial pour les données du développement durable afin d'aider les pays à mettre la révolution des données au service du développement.

Néanmoins, l'un des plus gros obstacles à une utilisation efficace des TIC aux fins du développement réside dans les difficultés que connaissent les plus pauvres pour disposer d'une connexion à l'Internet de qualité et d'un prix abordable. L'accès n'est pas seulement une question d'infrastructure; encore faut-il faire en sorte qu'en matière de communication numérique, le canal, le contenu et la fourniture soient pertinents et compréhensibles pour les usagers qui ne possèdent pas toutes les notions de base requises.

Alors que le soutien financier qu'ils apportent au développement des TIC est relativement modeste, les organismes donateurs ont de plus en plus recours à des fonds spéciaux pour soutenir les entreprises du numérique et les solutions novatrices aux fins de la réduction de la pauvreté. Ces "fonds d'encouragement" contribuent à canaliser des financements publics vers des activités qui ont un impact potentiel sur le développement mais qui manquent encore de viabilité commerciale. Les organismes donateurs voient dans ces instruments un moyen de faire participer le secteur privé, et en particulier les petites et moyennes entreprises, en tant que partenaires directs, sans effet de distorsion sur les marchés. Ces fonds sont considérés comme des outils polyvalents qui réduisent le risque et le coût de l'investissement privé tout en engageant le secteur privé à innover pour le bien public.

Par exemple, TradeMark East Africa soutient le fonds d'encouragement "Logistics Innovation for Trade" en vue de susciter des solutions novatrices pour l'industrie du transport et de la logistique en Afrique de l'Est. Avec son dispositif de partage de risque, TradeMark East Africa aide le fonds à investir conjointement dans des entreprises qui ont été jugées trop risquées par d'autres investisseurs financiers. Parmi les projets récemment retenus, on trouve une plate-forme en ligne sur laquelle les acteurs du transport et de la logistique peuvent se rencontrer et échanger des informations, et qui, en plus, offre aux usagers la possibilité d'envoyer une commande de transport ainsi que de soumissionner, réserver et honorer une demande à l'aide d'une fonctionnalité de suivi intégrale (couvrant la manutention, l'assurance, l'entreposage, etc.).

Bien que des sommes très importantes aient été allouées par le biais des fonds d'encouragement, l'efficacité de ceux-ci et leur impact sur le développement à long terme ne sont guère attestés à ce jour. Les évaluations se sont souvent limitées à mesurer surtout l'efficacité opérationnelle – coûts de gestion, ratio d'endettement, etc. – plutôt que l'incidence sur le développement. Le succès d'un fonds d'encouragement et son impact sur la société et l'environnement dépendent: de l'additionnalité (s'adresser à des sociétés n'ayant pu accéder à un financement commercial); des externalités positives (sélection de projets qui présentent le plus fort potentiel en matière d'aide au développement); et de l'impact systémique (découlant des effets de démonstration et d'imitation et de la création de nouveaux marchés). ■

## BIBLIOGRAPHIE

- All-Party Parliamentary Group for Trade Out of Poverty, 2016, <http://tradeoutofpoverty.org> (adresse consultée en février 2017).
- Arndt, C., S. Jones et F. Tarp (2010), "Aid, Growth, And Development: Have We Come Full Circle?", WIDER Working Paper 2010/096, UNU-WIDER, Helsinki, <https://www.wider.unu.edu/publication/aid-growth-and-development-0>.
- ASEAN (2016), "Master Plan on ASEAN Connectivity 2025", Secrétariat de l'ASEAN, Jakarta, Indonésie, <http://asean.org/storage/2016/09/Master-Plan-on-ASEAN-Connectivity-20251.pdf>.
- Australie (2016) "Global and Regional Perspectives: Situation Analysis Report", Département des affaires étrangères et du commerce (DFAT), Canberra, <http://dfat.gov.au/aid/how-we-measure-performance/ode/Documents/gearing-up-for-trade-situation-analysis.pdf>.
- Australie (2015), "Strategy for Australia's Aid for Trade Investments", Département des affaires étrangères et du commerce (DFAT), Canberra, <https://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/strategy-for-australias-aid-for-trade-investments.pdf>.
- BAfD (2015), "Rail Infrastructure in Africa - Financing Policy Options", Banco Africano de Desarrollo, Abidjan 01, Côte d'Ivoire [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Events/ATForum/Rail\\_Infrastructure\\_in\\_Africa\\_-\\_Financing\\_Policy\\_Options\\_-\\_AfDB.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Events/ATForum/Rail_Infrastructure_in_Africa_-_Financing_Policy_Options_-_AfDB.pdf).
- BAfD (2013), "Connecter l'Afrique: Évaluation des avancées en direction des objectifs du Sommet Connecter l'Afrique", Banque africaine de développement, Abidjan 01, Côte d'Ivoire, [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Connecter\\_l\\_pour\\_centE2\\_pour\\_cent80\\_pour\\_cent99Afrique\\_-\\_Evaluation\\_des\\_avanc%C3%A9es\\_en\\_direction\\_des\\_objectifs\\_du\\_Sommet\\_connecter\\_l\\_pour\\_centE2\\_pour\\_cent80\\_pour\\_cent99Afrique\\_-\\_Rapport\\_principal.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Connecter_l_pour_centE2_pour_cent80_pour_cent99Afrique_-_Evaluation_des_avanc%C3%A9es_en_direction_des_objectifs_du_Sommet_connecter_l_pour_centE2_pour_cent80_pour_cent99Afrique_-_Rapport_principal.pdf).
- BAfD (2010), "Sustainable transport initiative operational plan", Banque asiatique de développement, Mandaluyong City, Philippines, <https://www.adb.org/sites/default/files/institutional-document/31315/sustainable-transport-initiative.pdf>.
- Banque mondiale (2017), Envois de fonds des particuliers, entrants, base de données, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.TRF.PWKR.CD.DT?locations=FR> (adresse consultée le 7 avril 2017).
- Banque mondiale (2016), "Transformation through infrastructure", Infrastructure Strategy Update FY2012-2015, Groupe de la Banque mondiale, Washington D.C.
- Bielenberg, A., Kerlin, M., Roberts, M. et Oppenheim, J. (2016), Financing Change: Mobilizing Private Sector Financing for Sustainable Infrastructure, McKinsey and Company.
- Busse, M., Hoekstra, R. et Königer, J. (2012), The Impact of Aid for Trade Facilitation on the Costs of Trading, *Kyklos*, 65: 143–163, DOI: [10.1111/j.1467-6435.2012.00531.x](https://doi.org/10.1111/j.1467-6435.2012.00531.x).
- Cali, M. et te Velde, D. W. (2011), "Does Aid for Trade Really Improve Trade Performance?", *World Development*, Elsevier, vol. 39(5), pages 725 à 740.
- Cirera, X. et L. A. Winters (2014), "Aid for Trade and Structural Transformation in Sub-Saharan Africa", Commonwealth Trade Policy Discussion Papers, n° 2015/01, Secrétariat du Commonwealth, Londres.
- Clemens, M., S. Radelet, R. Bhavnani et S. Bazzi (2012), "Counting Chickens when they Hatch: Timing and the Effects of Aid on Growth", *The Economic Journal*, volume 122, numéro 561, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1468-0297.2011.02482.x/supinfo>.

CNUCED (2011), "Rapport 2011 sur l'économie de l'information – les TIC, catalyseur du développement du secteur privé", Publications des Nations Unies, Genève [http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/ier2011\\_fr.pdf](http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/ier2011_fr.pdf).

Commission européenne (2015), "Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures - Rapport annuel 2015", Publications de l'Union européenne, Luxembourg, [http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net/attachments/Annual%20Reports/eu\\_africa\\_infrastructure\\_trust\\_fund\\_annual\\_report\\_2015\\_fr.pdf](http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net/attachments/Annual%20Reports/eu_africa_infrastructure_trust_fund_annual_report_2015_fr.pdf).

de Melo, J. et Wagner, L. (2015), "Aid For Trade as finance for the Poor", FEDRI, Clermont-Ferrand.

DFID (2017), "Economic Development Strategy: prosperity, poverty and meeting global challenges", Département du développement international, Londres, [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/587374/DFID-Economic-Development-Strategy-2017.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/587374/DFID-Economic-Development-Strategy-2017.pdf).

Ferro, E., A. Portugal-Perez et J. Wilson (2012), "Aid to the Services Sector: Does it Affect Manufacturing Exports?", document destiné à l'atelier "Aid for Trade: What Have we Learnt? Which way Ahead?" FERDI/ITC, Genève.

Finlande (2016), "Evaluation of Finland's Development Cooperation Country Strategies and Country Strategy Modality", Ministère des affaires étrangères, Helsinki, <http://formin.finland.fi/developmentpolicy/evaluations>.

FIT (2015), "L'investissement dans les ports et les marchés du transport maritime conteneurisé", Éditions OCDE, Paris. DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789282107898-fr>.

FMI (2016), "Macroeconomic Prospects and Challenges in LIDCs", Policy Paper, Fonds monétaire international, Washington, D.C.

Gavas, M., M. Geddes, I. Massa et D. te Velde (2011), Aid for Trade and Blended Finance: OECD Aid for Trade Case Study, [www.oecd.org/dataoecd/31/55/47722147.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/31/55/47722147.pdf).

German Development Institute (2009), "India's Development Cooperation – Opportunities and Challenges for International Development Cooperation", Briefing Paper 3/2009, GDI, Bonn, Allemagne.

Ghimire S., D. Mukherjee et E. Alvi, (2016), "Aid-for-Trade and Export Performance of Developing Countries Applied Econometrics and International Development", vol. 16-1.

GIZ (2015), "Aid for Trade Manual For greater results orientation in the field of trade", Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Bonn, Allemagne.

Heeks, R. (2009), "The ICT4D 2.0 Manifesto: Where Next for ICTs and International Development?" Development Informatics working paper n° 42, Manchester, <https://www.oecd.org/ict/4d/43602651.pdf>.

Helble, M.C., C.L. Mann et J.S. Wilson (2012), "Aid-for-trade facilitation", Review of World Economics (Weltwirtschaftliches Archiv), Springer, vol. 148(2), pages 357 à 376, juin.

Hudson J., (2013), "Promises kept, promises broken? The relationship between aid commitments and disbursements", Review of Development Finance, Volume 3, numéro 3, juillet-septembre 2013, pages 109 à 120, <http://doi.org/10.1016/j.rdf.2013.08.001>.

Hynes W. et P. Holden (2016), "What future for the Global Aid for Trade Initiative? Towards an assessment of its achievements and limitations", Development Policy Review, 34 (4), pages 593 à 619.

IDS (2016), "China's Comprehensive Strategic and Cooperative Partnership with Africa", IDS Policy Briefings n° 111, février, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.

IDS (2015), "Is China's Role in African Fragile States Exploitative or Developmental?", IDS Policy Briefings n° 91, mars 2015, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.

JICA (2016), "Développement des corridors: Dynamiser l'ensemble de la région et promouvoir une croissance économique durable et solide bénéficiant à la population",

[https://www.jica.go.jp/french/publications/japan\\_brand/c8h0vm0000a4sxzz-att/japan\\_brand\\_07\\_fr.pdf](https://www.jica.go.jp/french/publications/japan_brand/c8h0vm0000a4sxzz-att/japan_brand_07_fr.pdf).

Lehmacher, W. et V. Padilla (2015), "What can the New Silk Road do for global trade", Financial Times, Forum économique mondial, Genève,

<https://www.weforum.org/agenda/2015/09/what-can-the-new-silk-road-do-for-global-trade/>.

Martuscelli, A et L. Winters (2014), "Trade Liberalisation and Poverty: What have we learned in a decade?",

Londres, CEPRI, [http://www.cepr.org/active/publications/discussion\\_papers/dp.php?dpno=9947](http://www.cepr.org/active/publications/discussion_papers/dp.php?dpno=9947).

McKinsey Global Institute (2016), "Bridging Global Infrastructure Gaps", McKinsey & Company.

NEPAD (2016), Programme for Infrastructure Development in Africa (PIDA), Midrand, Afrique du Sud,

<http://www.nepad.org/programme/programme-infrastructure-development-africa-pida>.

OCDE (2017), "Système de notification des pays créanciers OCDE-CAD: Activités d'aide", Statistiques de l'OCDE sur le développement international (base de données), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dev-cred-data-fr> (adresse consultée le 7 avril 2017).

OCDE (2015), "Official Development Finance for Infrastructure Support By Multilateral and Bilateral Development Partners, Report To G20 Finance Ministers and Central Bank Governors", Éditions OCDE, Paris.

DOI: <http://www.oecd.org/g20/topics/development/Official-Development-Finance-for-Infrastructure.pdf>.

OCDE-OMC (2017), *Exercice 2017 de suivi de l'Aide pour le commerce* (questionnaires)

[www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/](http://www.oecd.org/aidfortrade/countryprofiles/).

OCDE-OMC (2015), *Aid-for-trade monitoring exercise 2015*, Public sector case story 46,

[www.oecd.org/aidfortrade/casestories/CaseStory2015\\_46\\_Asian%20Development%20Bank\\_TransportandStorage.pdf](http://www.oecd.org/aidfortrade/casestories/CaseStory2015_46_Asian%20Development%20Bank_TransportandStorage.pdf).

OCDE-OMC (2013), "Aid for Trade in Action", Éditions OCDE, Paris. DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264201453-en>.

ONU (2002), Monterrey Consensus of the International Conference on Financing for Development,

<http://www.un.org/esa/ffd/monterrey/MonterreyConsensus.pdf>.

Pays-Bas (2015), "Aided trade An evaluation of the Centre for the Promotion of Imports from Developing Countries"

(2005-2012), Ministry of Foreign Affairs, Policy and Operations Evaluation Department (IOB), La Haye, Pays-Bas,

<https://www.rijksoverheid.nl/documenten/rapporten/2015/09/01/aided-trade>.

Sachs, J.D. et G. Schmidt-Traub (2014), "Financing Sustainable Development: Implementing the SDGs through Effective Investment Strategies and Partnerships", UN Sustainable Development Solutions Network, New York.

Tadesse B, E. Shukralla et B. Fayissa (2017), "Are bilateral and multilateral aid-for-trade complementary?"

World Economy, 2017.

te Velde, D.W. (2013), Future Directions of Aid for Trade, dans: *Assessing Aid for Trade; Effectiveness,*

*Current Issues and Future Directions*, Secrétariat du Commonwealth, ODI, Londres, Royaume-Uni.

TMEA (2017), Logistics innovation for Trade, TradeMark East Africa,

[www.trademarka.com/projects/logistics-innovation-for-trade-lift/](http://www.trademarka.com/projects/logistics-innovation-for-trade-lift/).

Trebilcock, M. et M. Rosenstock (2015). "Infrastructure public-private partnerships in the developing world: Lessons from recent experience", *The Journal of Development Studies*, 51(4), pages 335 à 354.

DOI: [10.1080/00220388.2014.959935](https://doi.org/10.1080/00220388.2014.959935).

USAID (2014), "Powering a New Silk Road: Helping Connect Supply with Demand in South and Central Asia", Frontlines Afghanistan, novembre/décembre 2014, Agence des États-Unis pour le développement international, [www.usaid.gov/news-information/frontlines/afghanistan/powering-new-silk-road-helping-connect-supply-demand-south](http://www.usaid.gov/news-information/frontlines/afghanistan/powering-new-silk-road-helping-connect-supply-demand-south).

USAID (2010), From Aid to Trade: Delivering Results, A Cross-Country Evaluation of USAID Trade Capacity Building, Agence des États-Unis pour le développement international, [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PDACR202.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACR202.pdf).

Yhome, K. et R.R. Chaturvedy (2017), "Emerging Trans-Regional Corridors: South and Southeast Asia", Observer Research Foundation, New Delhi.



## NOTES

1. Il s'agit des transactions du secteur public avec des pays inscrits sur la liste des bénéficiaires d'APD du CAD ne remplissant pas les conditions requises pour être comptabilisées comme APD, soit parce qu'elles n'ont pas principalement pour objectif le développement, soit parce que leur élément de libéralité est inférieur à 25%..

